

**Interventions françaises
en Afrique**

**Quand Mr. Stoléru «découvre»
les immigrés sans papiers**

SANS FRONTIÈRE

bimensuel pour un hebdo de l'immigration

26 février 1980 4f. 700 Lires 35 F.B. n°8



Kader

tué à

VITRY

Valenton

MON COUTEAU
CONTRE TON 22 LONG RIFLE

L'heure n'est plus à l'indignation,
L'heure n'est plus à la révolte,
L'heure n'est plus aux larmes...
à la douleur qui vous enfonce
dans une dignité silencieuse
à vous en faire perdre vos cauchemars...

L'HEURE EST LA...

22, vla un long rifle,
un deuxième,
un troisième...

Qui sera la prochaine victime ?

toi ?
Moi ?

Aujourd'hui, en France,
on peut tuer en toute impunité...

TIREZ LES PREMIERS, MESSIEURS...

L'assassin n'est jamais ni bon, ni méchant,
il est français,
il a peur,
il s'achète un 22 long rifle.

Il est souvent gardien
de la paix...
de ta vie...
de notre mort.

je ne suis ni française
ni bonne,
ni méchante.

Je commence à avoir peur...

PEUR POUR MON FILS.

Je ne veux pas le voir mourir
dans une cave,
dans une cage d'escalier
comme ça... pour rien...
dans un éclat de rire...
un rire qui éclabousse
de sang les copains...

DEMAIN, JE N'AURAI PLUS PEUR.

A tous les gosses
qui n'auront plus jamais le droit
de rire dans les caves ou cages d'escalier.

451 STOU 80

« L'hameçon rouillé »

Dans votre n° du 29/01/80, vous avez publié un article signé « Lise » concernant « Dernière prosopopée » de Hama Meliani (4 et 5/02/80 au Théâtre Présent). Un ami et moi-même avions reçu une invitation en tant que membres du Comité international pour la libération d'Abdellatif Laâbi (c/o Esprit, 19 rue Jacob, 75006 Paris). De fait, au dos du carton, dans un coin, avait été mentionné le fait que le spectacle était adapté de textes de Laâbi. C'est donc bel et bien pour ça que nous avons reçu l'invitation et que nous sommes allés le 4/02 voir de quoi il s'agissait. Nous avons été très déçus par le spectacle (et je ne suis pas du tout d'accord avec l'enthousiasme de Lise, loin de là : distorsion entre le texte « littéraire » au mauvais sens du terme et la gestuelle de l'acteur... mais mon propos n'est pas de critiquer ce travail en tant que tel : cela ne m'a pas assez intéressé), mais surtout nous avons très nettement eu l'impression d'avoir été abusés : d'où une certaine imposture puisque de Laâbi, nulle trace ! L'hameçon était rouillé.

Là où ça devient grave, c'est quand ça rentre dans le fantasme privé/public : voilà que je lis que ce texte prétentieux, écrit par dit-on un nommé Khaled Salodine, aurait un autre label : « Certains pensent qu'il s'agit d'un pseudonyme de A. Laâbi, qui croupit en prison au Maroc » suggère Lise. J'aimerais bien savoir qui sont ces « certains » et surtout s'ils ont jamais lu Laâbi, et surtout ce que difficilement il a pu écrire, de sa prison. Le label « laâbi » doit fonctionner chez certains comme un gage de valeur... C'est un peu facile ! C'est en tout cas malhonnête. Faire de la « retape » en utilisant le doute flatteur est dégueulasse : d'autre part, on n'a pas à faire courir des bruits vaseux, quels qu'ils soient, quand un homme est en prison : les potins de la commère, ou du compère font toujours des victimes. Cela pour rectifier.

Tout en vous souhaitant bon courage pour l'avenir.

Ghislain RIPAUT

L'embargo moral

Cher monsieur, chère madame,

Je vous écris car j'ai travaillé au montage d'une série pour la télévision « Les visiteurs » qui a été co-produite par la télévision d'Afrique du Sud, et tournée en partie en Afrique du Sud.

En effet, TF1 et TELECIP ont fait affaire, pour produire 6 épisodes de 52 minutes avec l'Allemagne, la Colombie, la Belgique, la Suisse, et... l'Afrique du Sud. Que l'argent a une couleur, c'est à dire qu'il est « blanc », ça on le savait déjà mais « l'embargo moral » qui caresse l'Afrique du Sud s'estompe bien vite à la

vue de la couleur, si « blanche », de son argent. D'ailleurs, on a déjà pu voir sur A2 un autre feuilleton : « Pour tout l'or du Transvaal », co-production Afrique du Sud et... TELECIP, qui lui a été entièrement tourné là-bas.

Ainsi la télévision française n'hésitera pas, encore une fois, à nous montrer pendant un mois et demi, une fois par semaine, à 20 h 30, un grand feuilleton tourné en Afrique du Sud. Tout ceci est prévu pour février-mars 1980. Il serait bien à mon avis que les téléspectateurs, qui ne peuvent que fermer le bouton de la télé, ou fermer leur gueule (ou le contraire, mais ça revient au même) sachent ce qu'ils vont rater s'ils choisissent la première solution.

Car « Les visiteurs » est ce qu'ils appellent un feuilleton de prestige, c'est à dire avant tout une série dont on espère de nombreuses ventes à l'étranger. Il s'agit du premier feuilleton de science-fiction français, réalisé par Michel Wynn (réalisateur de « La demoiselle d'Avignon » feuilleton français le plus vendu à l'étranger). Le budget total aura été de 75 millions de NF environ, le tournage aux frais de l'Afrique du Sud doit représenter à peu de chose près 1/4 du tournage total. L'histoire se passe dans de nombreux pays : Italie, Colombie, Autriche, Afrique du Sud. Mais ce qui se déroule nommément en Afrique du Sud fait environ les 3/4 du 4^{ème} épisode : et puis les conditions de tournage devaient être tellement bonnes là-bas qu'ils en ont profité pour y tourner des scènes qui auront l'air de se dérouler en Autriche ou en Colombie. On s'est donc parfaitement accommodé de l'Afrique du Sud tant comme partenaire commercial que comme élément de fiction.

Voici à peu près la trame de cette fiction : deux extra-terrestres sont envoyés sur terre pour rechercher une expédition de six des leurs, dont ils ont perdu la trace. Pour mener à bien leur recherche, ils prendront l'apparence humaine d'un Français et d'une Allemande. Leurs aventures les emmènent en Afrique du Sud. Dans le feuilleton, l'apartheid n'est pas décrit comme tel, on le sent comme un fait de nature, de géographie. Par exemple Prétoria, ville moderne et blanche, et un peu plus loin le ghetto noir Mamelodi : puis un peu plus loin un village pauvre noir, puis enfin les quelques tentes d'une tribu zoulou.

Les seuls blancs que nous verrons sont insoupçonnables : un prêtre et les deux extra-terrestres — c'est à dire « agents d'une énergie supérieure » à tel point que les deux héros seront reconnus comme dieux par le sorcier de la tribu zoulou, mais ça ne les empêchera pas, ces deux extra-terrestres bon-teint-bien-blancs, de décréter que les zoulous, eux, sont des « sauvages ».

L'Afrique du Sud moderne est représentée par son serviteur : un chauffeur

de taxi, qui est noir. Lorsqu'elle le verra pour la première fois, l'Allemande extra-terrestre dira : « Mais qu'est-ce qu'il a cet humain ! Il est malade ? » Le trajet cité plus haut se déroulera dans l'imagerie coloniale classique : les blancs chez les pauvres noirs, puis chez les sauvages. L'imagerie coloniale est peut-être classique (c'est aussi cela qui est inquiétant) elle est néanmoins insupportable, raciste et illégale.

Je vous écris cette lettre pour que ces informations ne restent pas sur votre bureau ou dans ma tête, je vous en remercie d'avance.

Claire SIMON

P.S. : Je reste à votre disposition pour toute information supplémentaire, cela va de soi.

Engouement à Angoulême

Un délire-déluge d'images dans lequel se serait noyé Noé. Une foule comme des rapides et des tourbillons, des vagues et des raz-de-marée qui seront pris au piège de cette écume qui émousse les réflexes et pousse à la consommation. Une déglutition trop accélérée (beaucoup plus de 24 images par seconde) qui provoque l'aérophagie. Engouement à Angoulême, une obstruction de l'intestin qui est le premier stage de l'étranglement herniaire.

Des stands de naufrageurs qui vous attirent à coups d'images dans l'œil. Foire de la BD où les dessinateurs deviennent bouffons ou gigolos et servent d'appât à leur éditeur, arpentant les trottoirs sur les mains et les usant durant des kilomètres d'autographes.

Dans cet océan en tempête, quelques ringards du tiers-monde essaient de tirer à eux un peu de ciel bleu. Quelques Espagnols fantomatiques, en caravelle, qui auraient échappé au naufrage sur les côtes anglaises.

Dans une embarcation encore plus frêle, un pêcheur portugais, un pêcheur de baleines qu'un cyclone aurait chassé des Açores, essaie de parler de ce que fut la censure (dans la BD) au Portugal, du temps où elle était primaire, lorsqu'elle crevait les yeux ou coupait les couilles.

Avec les moignons que sont devenus ses doigts, il tâtonne pour essayer de retrouver les images qu'il a apportées et dont il ne saura rien dire, dans un dernier rictus, il ouvre la bouche comme pour nous montrer les stigmates encore frais que porte sa langue restée si longtemps liée.

La scène devient émouvante lorsque la mer le crache sur la plage, lorsque'il s'enlisse dans les sables mouvants, lorsque seule sa main, sans doigts,

s'agite à la surface jetant une dernière poignée d'images à qui voudra les écouter. Le sable crisse sous les dents des rats de marais qui consommeront le spectacle jusqu'à la moëlle des os.

Monsieur Vasco Granja, c'est de lui qu'il s'agit, nous a donc parlé de la censure d'avant le grand jour de la révolution nous signifiant qu'elle aurait cessé d'exister avec l'éclosion des œillets. Pourtant la censure qui sévit là-bas, aujourd'hui, est bien plus dangereuse, plus fine, plus habile et plus rusée ; une censure de sangsue qui frappe à tous les niveaux de la société, c'est celle-là-même qui oblige des gens à s'expatrier, être les premières lignes, la chair à canon de la guerre économique. Le Portugal n'est même pas une ville de province française, il est un village oublié d'outre-mer et sa voix est d'outre tombe. Dans la BD (comme dans d'autres domaines) pour être lu à Lisbonne, il faut aller se faire publier à Paris, auprès des chancres de la presse française qui colonisent et sodomisent, puis condamnent des gens à devenir des immigrés de l'image, laissant croire que le miracle se trouve au-delà du mirage.

José GUERDEIRO

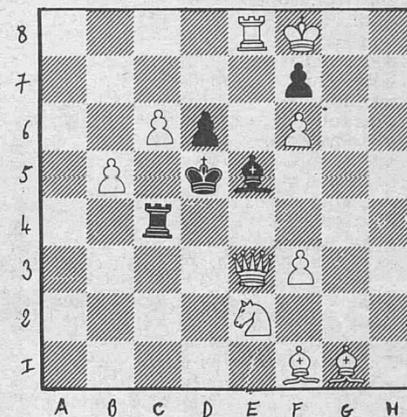
Problème n°5

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

Voici la position des pièces.

BLANCS : Rf8, De3, Ff1, Fg1, Ce2, b5, c6, f3, f6.

NOIRS : Rd5, Tc4, Fe5, d6, f7



Solution n° 4

- Dd6, e6, Ff6, mat.
- Dd6, c5, Db6, mat.
- Dd6, Te8, Ce6, mat.
- Dd6, e5, Df6, mat.
- Dd6, cd, Ff6, mat.
- Dd6, ed, Ff6 mat.

Rectificatif : la lettre signée « Des spectatrices antillaises », parue dans le numéro 7, s'intitulait « INdépendance-combine » et non « Du côté de chez Duvalier ».

ABONNEMENT SANS FRONTIERE

SOUSCRIPTION A L'ORDRE DE SANS FRONTIERE

35 R. STEPHENSON 75018 PARIS

3 MOIS : 40 F 6 MOIS : 80 F 12 MOIS : 160 F CCP 4209.OOF
ABONNEMENT DE SOUTIEN A PARTIR DE 250 F PARIS
PAR AVION : 320 F

NOM :
CODE POSTAL :
VILLE :

CHEQUE BANCAIRE CCP

JE DESIRE AVOIR UN SPECIMEN
ET J'ENVOIE 3 TIMBRES A 1,30 f
 JE DESIRE ABONNER DEUX AMIS
 JE DESIRE ETRE DIFFUSEUR

SANS FRONTIERE 75018
35, RUE STEPHENSON PARIS
CCP 4209.OOF PARIS

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :

SANS FRONTIERE 75018
35, RUE STEPHENSON PARIS
CCP 4209.OOF PARIS

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :

sansfrontiere

Administration-rédaction : 35 rue
Stephenson
75018 Paris. Tél. : 606 15 68.
Rédaction régionale Midi : Marseille
4 bis, Jean Trinquet, Tél. (91) 91 42 20.
Directeur de publication : Khali Hamoud.
Commission paritaire n° 61715.
CCP n° 420900F Paris.
Diffusion : N.M.P.P.
Imprimerie Voltaire Roto, 93 Montreuil.

sansfrontiere

Contre l'escalade

Au CES Rabelais, à Vitry, le meurtre de Kader a soulevé des discussions assez animées, en particulier, dans les classes de 5ème et de 4ème dont la majorité est constituée d'immigrés. Les élèves du CES, âgés de 13 à 16 ans, habitent la même cité. Ils sont tous marqués par la mort de celui qui aurait pu être leur frère ou leur copain. Mais ce sont les filles, dont la sœur d'un des gars qui était sur place lorsque le gardien a appuyé sur la gachette, qui en veulent le plus. Des tracts sont distribués dans le bahut et une quête pour le rapatriement du corps circule entre les élèves et les profs. Les élèves d'une classe de 4ème restituent dans un texte qu'ils ont écrit en classe les faits tels qu'ils les ont vécus.

Témoignage

Samedi soir vers 10H30 des jeunes garçons discutent dans la cour. Roger, un locataire du couloir n°6, saoul, est descendu. Il a commencé à les insulter, les traitant de « sales croûilles, sales noirs, rentrez chez vous, vous me faites chier ». Les jeunes lui ont répondu « Allez Roger, rentre chez toi ». Plus loin, il y avait une motocyclette et Roger a commencé à taper dessus avec une barre de fer. Sa femme est descendue et est allée prévenir le gardien. Celui-ci est sorti avec sa femme, il avait une cartouchière autour de sa taille et une 22 long rifle chargée. Une fille de sa fenêtre a crié : « Tirez-vous les mecs, il a un fusil ». Mustapha, qui croyait que c'était une plaisanterie, rigolait. Fatma a crié de nouveau « Cassez-vous, il va tirer ! ». Alors Kader arrivant de l'extérieur, montait les marches du couloir n°8, s'est approché vers Mustapha et lui a dit : « où ça une carabine ? Qui est-ce qui va tirer ? » Il sort sa tête hors du couloir pour voir et c'est là que le gardien a tiré et l'a atteint d'une balle en pleine tempe. Kader tombe dans les bras de Mustapha. Les autres copains se sont sauvés, il ne restait plus que Mustapha et Roger, un copain. Mustapha l'a posé à terre puis a regardé vers la loge et a vu le gardien avec son arme sous le bras. Pris de peur, Roger et Mustapha prirent la fuite en laissant Kader à terre. Un autre copain, Pascal, est arrivé avec son chien. Le gardien l'a mis en joue, et lui a dit : « J'en ai eu un ». Puis il est retourné chez lui. D'autres locataires sont descendus en courant et ont constaté que Kader était encore vivant. Il a dit : « Qui est mort avec moi ? ». A l'arrivée de la police, une demi-heure plus tard, il était mort. D'après une camarade de classe, un policier a dit : « S'il y en avait un tous les jours ». Après cela il y a eut une dispute entre les Antillais et les policiers. L'un d'entre eux leur dit : « Vous, les têtes bronzées rentrez chez vous ». Les ambulances arrivées plus tard essayèrent de réanimer Kader. Comme nous pensions qu'il était mort, nous avons eu l'impression qu'il faisait semblant pour faire croire qu'ils se défonçaient même pour les immigrés. Lorsque les pompiers ont nettoyé le couloir, un flic a dit : « laisse, c'est un arabe qui viendra nettoyer ». Les compresses mises dans un sac traînaient encore le dimanche matin ».

Aucun des jeunes qui traînaient sous le porche n'a pris au sérieux le gardien lorsqu'il les a braqués avec son fusil.

Ils croyaient que le fusil était chargé à plomb et que le gardien s'amusait à leur faire peur comme le font souvent ces anciens légionnaires qui leur tirent dessus des fenêtres, au jugé.

Ils rigolaient. Et ce n'est qu'éclaboussés par le sang de Kader qu'ils ont compris. Comme à Strasbourg, Valenton et Nanterre, on a voulu tuer. Mais ce n'est plus un petit Mesrine qui a été visé, mais un de ces petits gars inconscients de l'épreuve de force qu'on leur impose aujourd'hui dans toutes les banlieues. Leurs aînés ont saisi le caractère d'affrontement de la situation actuelle. A la cité Balzac, jouxtant Couzy, ils s'attendaient à une descente meurtrière des flics depuis trois mois, leurs réactions ont été diverses, ou comme à Nanterre

après le quadrillage par les CRS des cités. Certains stockent les armes, d'autres se ladjonnent dans le « bracos » et se retrouvent souvent en cavale.

Ils ont parfois recours à des modèles, colportés dans le monde politique qu'ils ont cotoyé, avec leur logique d'escalade. Ainsi Bader, Mesrine, le camarade P 38.

Ils commentent ainsi souvent à vivre en dehors du tissu quotidien des cités, se coupant irrémédiablement des plus jeunes, et, bien sûr, de leurs parents. D'autant plus que la vie leur est rendue impossible dans pas mal de cités reconquises par les forces de l'ordre : dans les cités des Marguerites, ou des Paquerettes à Nanterre, les caves ont, par exemple, été cloisonnées pour empêcher les mecs de se sauver à l'arrivée des flics. C'est aussi dans une cave que Khader, de Valenton, a été fait comme un rat.

A Couzy, en plus du grillage qui ceinture déjà la cité, la municipalité a fait élever un mur qui la sépare de la cité privée voisine.

Seuls, ceux qui entretiennent un mythe autour de leur personnalité dans la cité, parviennent à s'y maintenir en renforçant leurs liens avec l'ensemble des habitants qui empêchent manu militari la police d'intervenir. Ce fut le cas l'automne dernier lorsque trois cents habitants d'une cité de Vaulx en Velin, près de Lyon, lorsque les flics vinrent chercher le « petit mythe local ». Il y en a aussi qui refusent l'escalade et parviennent à des niveaux d'intégration ou d'institutionnalisation de leur révolte par des médiations culturelles comme le cinéma. Ceux-là abandonnent le quotidien de la cité, fiers qu'ils sont de s'être sortis de la zone

Pour les plus jeunes, c'est une autre paire de manches. Ils galèrent en bandes beaucoup plus impressionnantes par leur nombre que celles de leurs aînés. L'activité de ces nouvelles bandes est étroitement liée à la scolarité : d'une part, c'est le mercredi et le week-end qu'ils circulent sur le territoire. D'autre part, la scolarisation plus poussée les amène à réfléchir sur eux-mêmes, développant leurs aspirations sociales et culturelles ainsi qu'une révolte sauvage et confuse contre leur enfermement social. Révolte qui prend la forme de petite violence généralisée à l'ensemble du tissu social (école, cité, MJC, transports, etc...) et qui vont en s'accroissant au fur et à mesure de mesures de mesures répressives de contrôle. En effet, ces mesures, au lieu des les effrayer donnent une légitimité inespérée au mômes. Aussi, la répression s'organise de manière plus dure et plus systématique contre les plus jeunes. Dans ce contexte, s'explique le fichage des mômes (de 10 à 13 ans) après une rafle au jardin départemental de Nanterre en mai 1979, la constitution d'un fichier des empreintes digitales des élèves d'une école primaire et, plus récemment, l'emprisonnement exceptionnel d'une douzaine de gamins de 13 à 14 ans à Nanterre.

En criminalisant de la sorte les jeunes, l'Etat entend mettre un terme à leur présence envahissante dans les lieux publics et dispose pour cela du relais efficace des municipalités (de gauche comme de droite) qui cherchent à empêcher la diffusion sur le territoire des « jeunes délinquants sociaux ». Les municipalités de gauche demandent plus de sévérité et parviennent quelquefois à obtenir satisfaction (construction d'un nouveau commissariat à Vitry, îlotage par quartiers, etc...) mais elles prennent, de plus en plus fréquemment, l'initiative de la répression, au nom de la « sécurité de la classe ouvrière ». Relayée par la CGT, elles organisent des grèves sur les lignes de bus de toute la ceinture ouvrière de Paris contre les jeunes qui empruntent le bus gratuitement faute d'argent. Et en faisant mousser l'affaire du RER à Nanterre, elles en arrivent à la même conclusion que la direction de la RATP : « Si tous les fraudeurs ne sont pas des délinquants, la plupart des petits truands voyagent sans billet ». En engageant des gardiens assermentés dans les stations, les bus et les MJC, l'Etat espère sans doute dégoûter les jeunes des lieux publics et les entraîner sur le terrain de leurs aînés : « s'intégrer ou disparaître », avec une marge de tolérance allant se restreignant ».

Riposte

à Couzy

A Couzy, la mobilisation après l'assassinat de Khader est surtout le fait des jeunes. C'est avec leurs tripes qui cognent encore qu'ils feront face à la meute des journalistes à « sensation » mais objectifs qui bavèrent à qui mieux mieux sur les voyous et les sauvages. Il n'est jusqu'au respectable « Monde » qui traitera des mésaventures et aléas de la vie de gardien de cités-zones des banlieues, sans plus se soucier de la mort d'un gamin qui ne demandait rien à personne.

Jeunes, vieux de toutes les nationalités, ont déterminé ensemble les moyens de la riposte. D'abord un travail de contre-information par des tracts diffusés dès le mardi soir, puis un rassemblement le mercredi à l'allée Couzy où un millier de personnes sont venues manifester leur ras-le-bol des flics et de la municipalité complice, en proposant pêle-mêle une grève générale dans la ville, la grève dans les lycées, et pour les familles des cités : la grève des loyers (sur le modèle de celle des résidents Sonacotra qui étaient présents au rassemblement) ce jusqu'à l'obtention d'un local pour les jeunes, l'interdiction des flics dans la cité, et, qu'en soutien à la famille, soit versé par toutes les familles l'équivalent d'un mois de loyer (non versé durant la grève).

La présence de gens venus de Nanterre, de Valenton a permis de replacer dans un contexte plus général l'idée de la mobilisation.

Ce sont encore les jeunes qui ont proposé la grève nationale des lycées et LEP contre l'assassinat de Khader et aussi la diffusion, suivie de débats, du film qu'ils ont réalisé sur la survie à Couzy-Balzac. Il y a aussi la collecte organisée en solidarité avec la famille de Khader pour le rapatriement du corps, qui fonctionne à Vitry et dans les villes alentours. Mais surtout, ce samedi, la manifestation silencieuse qui partant de l'allée Couzy, devait couvrir le consultat, la mairie et le commissariat.

Ce ne sont là que quelques exemples, avant le développement ultérieur de l'action, d'une campagne générale contre l'ouverture de la saison de la chasse aux jeunes, et aux immigrés, en particulier. A la « légitime défense », si l'on n'y prend garde, demain pourrait s'opposer la « légitime autodéfense » : nous ne nous laisserons plus tirer comme des lapins...

Le film dont il est question dans l'article passera dans une soirée-thème : « Après le meurtre de Khader, la chasse aux jeunes immigrés est-elle ouverte à Vitry », soirée qui aura lieu le vendredi 29 février à 19H30 au CIGP 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél 531 43 38. Y participeront les copains de Khader, des enseignants de Vitry, des habitants de Couzy, les syndicalistes sont invités

TOUATI ET MOGNISS



Photo A. Brahimi

KAZANKAGIZ!

nous vaincrons!

Ainsi donc, à un moment où on s'y attendait pas beaucoup (la période des lois Bonnet-Stoléro, et du décret sur le fichage) et venant d'un secteur (la confection) qui, par ses structures, ses pratiques venant d'un autre âge, se doit être par excellence le domaine du secret, du silence et de la peur que l'immigration a parlé.

La grève de la faim des ouvriers turcs de la confection a déjà marqué un point : elle a informé et fait discuter sur la situation globale des immigrés et cel-

le particulière des sans-papiers dans ce pays. Et c'est sûrement cela qui explique cette visite si rapide du secrétaire d'Etat aux grévistes : initiative prise pour focaliser l'intérêt général sur sa nouveauté plus que pour écouter les doléances des travailleurs sans-papiers et leurs révélations.

Il y a au moins deux aspects plus que navrants dans la réponse des autorités à la lutte des travailleurs du Sentier. Le premier aspect consiste à dire : depuis dix ans et à chaque fois que des sans-papiers se sont

manifesté de manière publique : « Nous ne savions pas ».

Il est peut-être lassant de le répéter mais nous allons le faire : les sans-papiers existent en France, en grand nombre, en très grand nombre même. Ils sont là parce qu'il y a des secteurs de l'économie, des pans entiers de l'activité des Français qui en ont besoin. Ils sont là parce qu'il y a des dizaines de milliers de petits patrons français de la confection, de l'agriculture, de la restauration, du nettoyage, du bâti-

ment qui vivent — et parfois survivent — de cette situation. La loi Bonnet, qui nous a été présentée par le Ministre et certains députés comme la solution miracle n'y changera rien, car il faudrait expulser avec les sans-papiers les secteurs économiques français qui en profitent. Il faudrait aussi plus que cadenasser les frontières, établir une sorte de rideau de fer qui protège la France, — et tous les pays riches — contre l'afflux des pauvres d'ailleurs. On ne le dit pas trop du côté des immigrés et de leurs amis, mais il faudrait peut-être commencer : les sans-papiers, c'est un peu l'intrusion du sud dans le nord, la pauvreté des pays opprimés qui vient se rappeler au bon souvenir des repus.

Les sans papiers existent donc, et pour qu'un « grand gouvernement d'un grand pays » (comme dirait mon père) les rencontre, il faut qu'ils crèvent, qu'ils mettent leur vie dans la balance. A la constance du fait « Sans papiers » a toujours répondu la constance de la riposte des ouvriers clandestins : la grève de la faim comme arme de lutte, le local de la grève comme centre de débats, de rencon-

tres de plusieurs nationalités de l'immigration, lieu de découvertes mutuelles et d'initiatives. Ne pouvant lutter de manière permanente sur le lieu de travail (bien que les ouvriers turcs l'aient fait souvent, (Cf *Sans Frontière*, numéros 07 et 2).

Les grèves de la faim ont toujours eu cette forme de « happenings » permanents où immigrés et Français pouvaient pour une fois (et malgré le barrage de la langue) discuter longuement, se voir et parfois s'engueuler.

C'est en quelque sorte des opérations « Portes Ouvertes » sur la situation de quatre millions d'hommes et de femmes venus de bien loin.

Cela ne peut faire oublier le fait que des hommes sont acculés, pour se faire entendre à en arriver à cette solution extrême qu'est la grève de la faim ; on comprend que des prisonniers d'une dictature quelconque n'aient plus d'autres recours, mais on ne peut accepter la banalisation de la grève de la faim que veut imposer le gouvernement et avoir la liste impressionnante de ces grèves ont se rend compte que ce mépris

ne date pas d'aujourd'hui. En voici un bref rappel :

— De Valence (décembre 72) à Ménilmontant (juin 73) : ce furent des dizaines de grèves de la faim, de travailleurs tunisiens, travaillant pour la plupart dans le bâtiment, la restauration ou le nettoyage.

La circulaire Gorse consacra leur victoire et permit la régularisation, bien après l'arrêt officiel de l'immigration qui date de juillet 1974.

Entre-temps auront éclaté plusieurs scandales de trafic de main d'œuvre et d'emploi de sans papiers : les Turcs de chez Bernard à Aix, les Pakistanais à Paris et Orléans, les Egyptiens dans le Gard, les Mauriciens à Troyes. Face à cette série de scandales, des grèves de la faim, le gouvernement aura toujours la même réaction lorsqu'il accepte de discuter : réglons le problème cas par cas, faites-nous des dossiers individuels ! C'est ce que vient de répondre le gouvernement aux grévistes turcs.

A l'exigence unanime des travailleurs d'une solution globale, Stoléro répond par le replâtrage, mais la dignité ne se reconnaît pas au compte-goutte. **S. BOUZIR**



Photo Zran Abdelwahab

Les grévistes de la faim Turcs dans la confection

C'est au tour des travailleurs turcs de passer à la grève de la faim.

Cette manifestation est propre aux travailleurs immigrés. Ils ne veulent plus se cacher derrière les murs sales. Ils ne veulent plus se promener avec la peur. Ils ne veulent plus laisser ce qu'ils ont obtenu. Dans la conférence de presse que les travailleurs turcs ont tenu à la Maison Verte le 14 février, a bien montré l'atrocité de l'exploitation sauvage, les promesses que les patrons ont donné aux travailleurs au pays d'origine : « Vous irez travailler en France, comme ça vous gagnerez très bien votre vie, vous pourrez tout faire au bout d'un ou deux ans. Pour tout ce qui est administratif, les cartes de séjour et de travail vous les obtiendrez dès que vous arriverez ». Les travailleurs sont là depuis des années, mais les promesses resteront des promesses.

Après la conférence de presse, on a accompagné les travailleurs turcs pour visiter un atelier de confection.

D'un passage à un autre, trois ou quatre fois, des

escaliers en bois qui datent de l'avant-guerre. C'est une petite chambre au coin, sombre et triste. Cinq machines à coudre, un coin cuisine, tout cela craque sur nos marches. C'est la misère, l'obscurité, l'humidité, les visages pâles et soucieux. Dans une autre petite chambre des belles robes, des jupes... Tout le monde se prépare pour le salon du printemps, mais chacun se prépare à sa manière : la richesse pour toute une petite minorité et la pauvreté pour l'ensemble des travailleurs.

Un couturier turc me disait : « Vous voyez ces belles robes, c'est pour le salon. On travaille le jour et la nuit sans arrêt toute la semaine. On mange ici. On

dort ici. Je gagne 8 francs pièce. Voilà les conditions de travail et de vie dans ce pays. On peut pas être malade parce qu'on n'a pas le droit à la Sécurité Sociale, pas de remboursement des médicaments, pas de congés payés pour se reposer un peu, pas de recours devant la justice pour faire valoir nos droits. Pas de garantie

et je ne suis pas le seul il y a des milliers de travailleurs comme moi. Maintenant on est organisé. On veut plus accepter cette vie. On veut tous les droits comme les autres travailleurs ».

Ce n'est pas la première fois que les travailleurs immigrés s'organisent entre eux pour dévoiler ce que le gouvernement et le patronat veulent cacher à l'opinion publique nationale et internationale.

Stoléro a rendu une visite aux travailleurs turcs pour les remercier du cadeau qu'ils ont eu grand plaisir à lui adresser. Lui qui a tout fait pour chasser ces travailleurs. Avec l'ambassadeur de Turquie qui, pour la première fois, s'inquiète elle aussi de la situation de ses compatriotes, une commission de travail a été créée qui va travailler...

Stoléro parle de régularisation individuelles la CFDT est pour la régularisation globale. L'ambassadeur turc souhaite... Les travailleurs turcs luttent pour la régularisation des sans papiers.

ZRAN Abdelwahab

SF : Pour la régularisation de leur situation les travailleurs immigrés s'organisent entre eux, en faisant la grève de la faim. Le soutien de la CFDT était simplement sur le plan local, maintenant pour le problème turc la Confédération a réagi. Est-ce que c'est une nouvelle politique de la CFDT ?

Ben Lezard secrétaire fédéral de la CFDT : ce n'est pas une nouvelle politique de la CFDT, c'est simplement une suite logique de ce qu'elle a fait jusqu'à maintenant. Le problème de régularisation ce n'est pas un problème d'opportunité ; aujourd'hui, du fait de l'impact dans l'opinion publique de l'émission, du fait que les travailleurs immigrés mènent la grève de la faim et qu'ils sensibilisent eux-mêmes cette opinion il est plus facile de poser le problème de la régularisation en termes globaux, nous savons que nous nous heurtons à des difficultés énormes parce que si le gouvernement souhaite faire partir des centaines de milliers de travailleurs immigrés, ce n'est pas pour accepter la régularisation de 30-40 mille. Le problème est de savoir quel type de rapport de force on va créer pour arriver à la régularisation du maximum de travailleurs immigrés sachant que nous n'arriverons peut-être pas à régulariser 30 ou 40 mille Turcs.

Le gouvernement est sensible à l'opinion publique et si Stoléro est venu voir les

Turcs dimanche, s'il a accepté de constituer un groupe de travail pour arriver à des solutions, ce n'est pas gratuit, c'est parce qu'il y a l'action des travailleurs la sensibilisation de l'opinion publique ; comment faire en sorte que ce rapport de force s'agrandisse ? La CFDT va prendre contact avec toutes les organisations pour élargir ce soutien. Le gouvernement, par l'intermédiaire de Stoléro, a accepté le principe d'une commission qui doit aboutir à des régularisations...

SF : Des régularisations individuelles ?

BL : Stoléro parle de cas individuels pour nous il y a des négociations qui doivent aboutir à des régularisations. C'est bien une brèche parce que c'est la première fois que le gouvernement accepte la négociation d'ensemble. Avant, quand on lui proposait un cas, il acceptait de régulariser un cas individuel ou pas, il n'a jamais accepté de prendre en charge le problème d'un comité, comme le comité turc ou le comité des travailleurs du textile. Cette commission nous souhaitons qu'elle aboutisse rapidement à des conclusions et que ce ne soit pas un groupe de travail permanent. Nous avons exigé que les patrons y soient parce qu'il doit y avoir des régularisations administratives mais aussi sur le plan du travail. Nous avons accepté que le gouvernement turc, par l'intermédiaire de son ambas-

sade, soit représenté. Nous avons été surpris que l'ambassadeur turc, dise « qu'il souhaitait que ces travailleurs soient régularisés ». Donc, nous avons refusé de discuter la régularisation en termes individuels ; ce sera une régularisation collective même si les dossiers sont traités d'une manière individuelle.

SF : Une commission de travail a été créée. Stoléro, la CFDT, l'ambassade de Turquie, et le comité de travail turc y siègent. Qu'est-ce que vous envisagez de faire ?

Ben Lazard : Quand on parle des irréguliers, on les estime à 400000, donc c'est dix à quinze fois le nombre des travailleurs du textile. Mais parler du problème des irréguliers nous le faisons. Demander la régularisation globale, nous le faisons. Aujourd'hui après des actions aux tuileries de Marseille, à Olida, les travailleurs ont posé des actes, ont décidé de se manifester pour demander la régularisation. Devant ça la CFDT soutient les travailleurs qui luttent pour la régularisation de leur situation avec toutes ses organisations.

Je crois qu'il y a une évolution, une sensibilisation des organisations CFDT qui sont aujourd'hui plus sensibles qu'elles ne l'étaient il y a cinq ou dix ans, parce que les menaces qui pèsent sur l'immigration sont aussi différentes.

Propos recueillis par ZRAN Abdelwahab

Chantage officiel

Le 7 janvier 80 le collectif immigration de Nantes apprenait l'expulsion sous huitaine de Rachid, Nasser et une dizaine d'autres. Rachid et Nasser sont deux jeunes Algériens de la deuxième génération habitant la ZUP de Bellevue.

Bellevue, c'est une ZUP comme il y en a autour de toutes les villes avec son béton, ses tours et ses jeunes. Des jeunes qui n'ont comme avenir que l'usine, et le chômage et dont certains font des « bêtises ». Rachid et Nasser font partie de ces jeunes.

Rachid est venu rejoindre sa famille en France à l'âge de neuf ans, il en a 19 aujourd'hui ; il a fait des « conneries » (petits vols, et bagarres suite à des altercations racistes) ; pour ça, il a fait deux mois de prison. Depuis il s'est marié avec une Française et il a un enfant il n'a plus eu affaire à la police depuis. Après son mariage, Rachid a demandé la nationalité française ; quelques temps après la police est venue chez ses parents leur dire que leur fils devait se présenter au commissariat pour affai-

re concernant sa naturalisation. Quand Rachid s'est présenté au poste, on lui a demandé sa carte de séjour (valable jusqu'en 83), il croyait recevoir sa carte d'identité française, on lui a remis un arrêté d'expulsion.

Le père de Rachid avait servi dans l'armée française et il est pensionné de guerre ; comme il est beaucoup moins payé que les pensionnés français il a fait une demande de naturalisation pour lui et ses enfants, on lui a répondu qu'il l'aurait le jour où ses deux aînés seraient en Algérie. Nasser, le 2ème expulsé est né en France il y a 25 ans. Ses parents ont choisi la nationalité algérienne l'indépendance. Inculpé pour des délits de la rubrique « faits divers », il a fait six mois de tôle.

Convoqué à son tour au poste, pour « affaire le concernant », mais instruit par la mésaventure, de Rachid il n'a remis que les photocopies de ses papiers laissant les originaux chez son avocat, ce qui n'a pas empêché qu'on lui remette un avis d'expulsion. Alerté par un proche, le collectif immigration s'est aussitôt mobilisé outre les gens du collectif et les journalistes, les expulsés et leurs familles.

Le vendredi 11/1 se déroule une manifestation rassemblant entre 400 et 500 personnes. Les jeunes immigrés de la ZUP portaient la banderole, et les familles des expulsés.

Suite à la manifestation, une délégation était reçue par le secrétaire général de la préfecture. Ce dernier leur a répondu : « Si on expulse pas Rachid et Nasser, il y aurait deux crimes à Nantes ».

Sans Frontière relaxé, J.P.P. Bloch débouté

Le tribunal a enfin rendu le verdict du procès que nous a intenté JP Bloch député du 18ème. On le sait, dans un des articles du numéro zéro (04). Nous avons exprimé vivement notre inquiétude devant l'omniprésence des CRS et policiers, l'insécurité régnante chez les habitants du quartier et en particulier les immigrés, et la transformation extrêmement rapide du quartier Barbès. Elu dans ce quartier à forte concentration immigrée, JPP Bloch se voulait un « restructurateur » acharné. « Je casserai la Goutte d'Or » se complaisait-il à répéter. L'objectif qu'il s'est assigné c'est mener à bout la politique répressive et agressive du gouvernement envers les immigrés. C'est en sa qualité d'homme politique (UDF) et député du 18ème que « Sans Frontière » l'a attaqué, et non en tant qu'individu. Un particulier ne peut assainir tout un quartier et les juges se sont ralliés à notre cause en relaxant le directeur de notre journal Khali Hamoud et en condamnant JPP Bloch aux dépens.

En tous cas, il nous avait réclamé 50 000 F, non pas pour lui, semble-t-il, mais pour les pays qui connaissent d'énormes difficultés, le Cambodge dixit. Pour ce faire, cette somme réclamée devait être accordée à « Médécins sans frontières »... Nous lui souhaitons sans rancune qu'il maintienne son engagement !

Angers: deuxième temps

Dans le numéro six de Sans Frontière, nous avons publié un reportage sur le mouvement étudiant d'Angers contre les expulsions. Sans Frontière lui a accordé un intérêt particulier et pas seulement pour le lien qu'il fait dans son déroulement, entre les différentes situations que forme l'arsenal de répression juridique et administrative qui s'abat sur l'immigration travailleuse, étudiante ou familiale. Car le mouvement s'est donné aussi, en rapport, des structures d'organisations appropriées qui lui permettent l'autonomie, c'est à dire, la maîtrise concrète de ces moyens d'action et l'adaptabilité à toutes données nouvelles et elles étaient nombreuses les données nouvelles. L'on sait que, depuis le mouvement de grève s'est élargi à d'autres villes universitaires et une première rencontre a regroupé tout l'ouest : Poitiers, Rennes, Tours, Rouen Nantes, Brest, Angers et Paris-Tolbiac, Lyon, Amiens. A l'issue de cette rencontre d'échanges, une analyse de l'acquis de ce qu'on peut appeler le premier temps du mouvement est dégagé et un appel fut lancé pour une coordination nationale le 1er mars à Rouen. Si l'opportunité de cette rencontre paraissait indéniable, elle n'a pas permis, semble-t-il, de dégager un consensus sur la forme des structures à lui donner ainsi qu'à la représentativité à accorder aux différents comités et aux fachs, en grève ou pas. Il est vrai que les situations se présentent différemment

d'une université à l'autre comme elles le sont d'ailleurs, d'une préfecture à l'autre. Mais la position, qui pousse vers l'adoption d'une structure de type classique, qui implique de facto une représentativité traditionnelle centralisatrice et qui semble être la position des organisations syndicales telles le MAS, est vouée à la paralysie. Car la conjoncture sociale actuelle en témoigne, se donner pour objectif l'arrêt de l'escalade de la discrimination, et ceci par l'abrogation de la circulaire Bonnet et du décret Imbert, cela demande une grande souplesse de structures et qui soit réellement représentative. C'est au prix de cette détermination consciente et réaliste à la fois que l'on parviendra à mettre un terme au racisme légalisé. Cette forme de détermination, les étudiants d'Angers semblent l'avoir atteinte par la dynamique actuelle de leur mouvement. Ils en mesurent toute la complexité et s'en expliquent dans la brochure de bilan qu'ils viennent de réaliser la semaine dernière : « Pragmatique, (notre) mouvement l'a été également dans la recherche de ses soutiens : l'unité, le plus large possible autour de nos revendications a toujours été recherchée ; nous avons pu ainsi obtenir le soutien de syndicats ouvriers, de partis politiques et de personnalités de tous horizons. Il n'était pas question d'adopter une attitude sectaire hostile vis à vis de certains partenaires ; au contraire... mais ceci, bien sûr, en combattant toute tentative de récupération et on sait que de telles initiatives ne manquent pas dans ce genre de situation... ».

Un exemple, et non des

moindres, de la détermination des étudiants d'Angers et de la grande capacité d'adaptabilité de leurs actions : le problème de la position des doyens et enseignants et celui de la gestion de la grève. Au premier temps du mouvement, les doyens, profitant d'une influence réelle qu'ils ont sur une large majorité des étudiants, se sont dérobés à la confrontation en n'intervenant qu'informellement et pourtant régulièrement (en ne portant que des appréciations personnelles sous forme d'impressions...). Ils ont réussi de la sorte à influencer sur le déroulement de la lutte tout en conservant une large marge de mouvement, d'esquives quand il s'agit de prononcer sur leurs prérogatives universitaires et les droits qui en découlent. A cet égard, il est significatif que les doyens de la fac de Nantes, reproduisent la même attitude que celle qui a prévalu chez leurs collègues d'Angers. Or, contourner cette entrave et les ramener sur le terrain de la confrontation pour leur faire prendre position, implique pour le mouvement une maîtrise de ce handicap que constitue leur influence pédagogique du départ, et leur isolement, notamment des enseignants et du personnel ouvrier. Cela, non seulement les étudiants d'Angers l'ont compris, mais leur tactique actuelle est d'en venir à bout. C'est dans cet esprit qu'ils font circuler depuis quelques jours, parmi les enseignants et le personnel, une pétition demandant la constitution d'une délégation communale à la préfecture.

La grève désacralisée

Quant à la gestion de la grève (voir plus loin l'inter-

view des membres du comité), il faut d'abord remarquer que la grève en tant que telle (arrêt de travail) est considérée, dans la lutte qui nous concerne, comme un élément parmi d'autres. Elle est quasi-désacralisée. D'où l'élasticité actuelle qu'on lui imprime à Angers, grève, arrêt pendant un temps, nouvelles formes d'occupation, rotation... Bref, une gestion au jour le jour qui prend la mesure de la complexité de la situation et qui tend à gagner au mouvement ceux des étudiants qui reconnaissent le bien-fondé de la lutte, mais ne se mobilisent pas, ou ne lui manifestent qu'une simple sympathie. De plus, cette complexité se traduit aussi par le chantage que font les doyens par les examens (comme actuellement pour les partiels). Ce qui fait s'écrier un étudiant à une assemblée générale : « Nous n'acceptons pas la caution qu'apportent les responsables universitaires à l'orchestration de la répression ». Cette gestion au jour le jour ne se passe pas sans erreurs, voire sans contradictions. Ce qui donne parfois au mouvement un élan pétitionniste. Des enseignants proches du mouvement veulent voir cet élan se poser sur la question du problème psychologique qui pèse sur des étudiants menacés d'expulsion différée. A toutes ces questions, le mouvement d'Angers, par sa détermination, semble pouvoir et vouloir répondre aujourd'hui. Et si, en ce moment, pour les revendications, le statu quo demeure, on peut avancer avec les étudiants angevins, qui le soutiennent, que l'expulsion d'Abdou et de Mahmoud ne sera pas du tout chose facile pour la préfecture.

AZIZ et MOHAND

Alain, Marie-Pierre, Marie-Claire, Sophie, Hamid et Abdou

A Sans Frontière, quand on réalise une enquête ou quand on va faire un reportage, on se présente, par la force des choses (et des mots), comme des gens de la presse. Or à Angers pour y être allés deux fois, nous nous sommes trouvés projetés dans une ambiance tellement « Sans Frontière » qu'il nous fut difficile par moment de respecter l'engagement pris de réaliser un reportage à temps et selon les normes (en voilà un gros mot !). Nous nous sommes donc efforcés de travailler en vivant le moment d'Angers. Nous nous sommes retenus longtemps quand à interviewer des personnes au cœur de l'action, qui nous sont devenues si familières... et nous hébergaient par dessus le marché ! Et puis, vivre même partiellement la lutte d'Angers contre le racisme légalisé et voir les protagonistes de cette lutte, cela m'a rappelé un épisode de ce grand document de l'histoire : « Le chagrin et la pitié ». Il s'agissait en l'espé-

ce de cet épisode ou des vieux retraités qui étaient

des enseignants à Clermont-Ferrand pendant l'occupation et qui témoignaient de ceux qui étaient des élèves de leurs classes et qui furent les premiers à soulever contre l'occupant en payant de leur vie. A un moment de leur témoignage, ils affirmaient avec tout le recul nécessaire, qu'en vérité la première force de résistance, ce furent les lycéens de l'époque qui par une ardeur et un instinct de vie propre à l'âge, l'ont manifesté. Quand le moment furtif s'est présenté avec Alain Marie Pierre, Sophie et Marie Claire ces images redéfilaient devant mes yeux. J'ai commencé donc à poser mes questions mais en réalité, je n'attendais ni n'en voulais trop de leurs réponses.

SF : J'ai remarqué que les dirigeants universitaires ont joué un rôle assez négatif dans votre lutte et veulent maintenant la fourvoyer...

Réponse : On a trop vu les magouilles des doyens et on atrop, de doutes quant à leur position. Maintenant

on est fixé. Alors qu'ils condamnaient la position du président en allant voir le préfet, ils restent en contact avec d'autres doyens hostiles au mouvement par esprit de collégialité selon leurs dires. En fait, il était assez prudents, car le président est impopulaire et puis il y a des questions de rivalité. Ils se sont faits berner, en sus, par le préfet. Après la première réunion avec eux, on pensait qu'ils pouvaient encore faire quelque chose. Après on leur a demandé de prendre position vis-à-vis de l'expulsion : pas de réponse. Maintenant le doyen de la fac de droit nous dit : « On a décidé de ne plus recevoir de délégations.

Vous avez voulu nous diviser en faisant des démarches individuellement ». En définitive, ils veulent maintenant nous isoler. Nous, on pense profiter de la réunion prochaine de la section permanente à l'issue de laquelle le conseil de l'université où il y aura des étudiants des enseignants et le personnel pour faire adopter une motion.

SF : J'ai remarqué dans votre mouvement une certaine tendance au pétitionnisme légalisé.

Réponse : Tout d'abord on se battait au coup par coup. Et puis il faut voir les choses sur place. L'opinion de la population angevine est très importante dans cette lutte. On pense donc que malgré tout, ce mouvement d'opinion a joué et va jouer dans l'avenir pour l'acquis de notre mouvement. Il faut aussi prendre la dimension d'une coordination à la base et non de comités qui ne peuvent grand chose. Il est tôt en plus de penser qu'un mouvement national puisse se dessiner pour l'immédiat.

SF : Quelle est votre position des organisations syndicales et politiques ?

Réponse : Les organisations et syndicats sont globalement négatifs. A une réunion commune on leur a donné des affichettes ils n'en ont pas collé le cinquième.

SF : Quelle est votre position de la grève de la fac ?

Réponse : La grève de la

faim est une forme d'action comme les autres, donc il faut que le mouvement l'organise en même temps que les autres actions. On pense qu'il ne faut pas faire la grève de la faim avec l'intention d'obliger les gens à la soutenir. Dans notre mouvement quand elle est décidée c'est en commun et puis il faut la coordonner. Pour revenir au doyen nous pensons qu'avec la pétition en cours on peut arriver à les isoler en amenant 200 signatures à la préfecture. Leur influence — prestige et chantage — est encore grand sur les étudiants. On pense arriver à réduire leur crédibilité.

SF : Comment évolue d'après vous l'université aujourd'hui ?

Réponse : Vers un élitisme accentué.

SF : Et le racisme ambiant ?

Réponse : Nous faisons une relation entre la montée du racisme officiel et le début d'une prise de conscience des immigrés et leur recherche d'organisation pour se prendre en charge.

Trop brève discussion

Le juge Bidalou aura-t-il gain de cause?

La guérilla juridique du juge Bidalou touche-t-elle à sa fin ? Tous les appuis institutionnels de ce juge qui veut réintégrer les résidents expulsés du foyer Sonacotra d'Hayange (Moselle) sont en train de lui filer entre les doigts : son greffier-chef, entend ne plus assister son patron dans cette affaire, le syndicat de la magistrature se démarque de lui et les deux médiateurs socialistes

Grenoble: série noire

A Grenoble, la police s'est mise au parfum des nouvelles lois contre les immigrés. Aujourd'hui, des contrôles systématiques ont lieu rue du Trés-Cloître de 7 h à 9 h. Chaque matin, plusieurs immigrés sont interpellés et conduits à la préfecture. Le préfet s'oppose désormais à toute demande de régularisation de situation. Les refoulements sont légion. La commission d'expulsion, saisie avant la loi Bonnet pour deux ou trois cas à la fois, traite 12 cas en moyenne depuis le début de l'année. Ses avis sont indifférents au préfet, qui a ordonné, chaque fois, l'expulsion.

Chedli Mohamed est Tunisien. Le 11 mai 75, il arrive en France pour étudier et la préfecture lui délivre une carte de séjour étudiant valable jusqu'au 10 septembre 76. N'étant pas boursier, Chedli doit travailler pour vivre. Ayant, d'un employeur, une promesse d'embauche, il demande une carte de travail et le renouvellement de sa carte de séjour. Ce changement de statut n'est pas accepté par la préfecture grenobloise et le 16 février 77, il fait l'objet d'une mesure de refoulement. Chedli reste en France, mais il répond à une convocation le 28 juin 77. Ce jour-là, la préfecture lui notifie son arrêté d'expulsion, le place en garde à vue pendant 48 heures et l'expulse en Tunisie.

Le 1^{er} août, Chedli revient en France pour retrou-

choisis par Bidalou pour entamer les négociations filent tout doux. La Sonacotra obtient la « prise à partie » du juge, procédure exceptionnelle pour le dessaisir de l'affaire.

Cependant, l'avocat Vergès contribue à une relance de l'initiative des résidents et il espère bien pouvoir porter l'affaire devant la cour de justice européenne au Luxembourg. Par ailleurs, Françoise Rosso, responsable de la Confédération syndicale du cadre de vie, propose d'organiser à Hayange les « Etats généraux contre la future loi d'Ornano ».

ver son amie Monique, qu'il veut épouser. Il sera à nouveau pris et expulsé le 14 décembre. Trois jours plus tard, il est de retour pour disputer un match de foot comptant pour la Coupe de France. Le 3 février 78, Chedli est pour la troisième fois mis à l'avion.

Cette fois, Monique le rejoint en Tunisie où elle l'épouse, au consulat de France à Tunis. Enciente, Monique rentre seule en France, espérant obtenir une mesure de clémence en faveur de Chedli, son mari. Quelques mois après la naissance de leur fils Talel, Chedli rejoint clandestinement sa famille. Le 11 février 80, il est arrêté et expulsé... pour la quatrième fois.

Monique ne désespère pas. Elle continue à lutter. Des démarches nombreuses sont restées sans réponse au ministère de l'Intérieur. Mère de deux enfants d'un précédent mariage, enfants dont elle a la garde, il ne lui est pas possible d'aller vivre en Tunisie, le père exigeant le respect de son droit de visite. Cette situation ne saurait durer. Monique et ses enfants éclatent en sanglots, leurs difficultés financières s'ajoutent à cette situation absurde entretenue par l'administration qui fait la sourde oreille, depuis trois ans. Pour lui venir en aide, il est possible de rejoindre l'Office dauphinois des travailleurs immigrés où une réunion est prévue le 26 février au local du Vieux-Temple, rue du Vieux-Temple, centre-ville, Grenoble à 18 heures.

RAHMA

Orléans

Nous avons écrit dans le numéro six de *Sans Frontière*, et sous le titre : « Les jeunes immigrés ne peuvent pas commettre d'erreur », l'histoire du jeune Mustapha Aouad, menacé d'expulsion à la fin de ce mois ; il nous paraissait important de développer la suite de l'affaire.

Il est étonnant de voir la faible mobilisation à l'heure où les expulsions ne se comptent plus à travers la France. A Orléans, des dizaines d'expulsions ont été

Le 15 février 1980, une réunion rassemblant les jeunes du quartier des Salmoneries, des associations humanitaires et sociales et des organisations politiques et syndicales, a abouti à la création d'un collectif de défense de Mustapha. Ce collectif entend poursuivre une action d'enquête et d'information sur les expulsions de la région. Pour tout contact, tél. au (16) (38) 43 27 12.

Driss et Jean-Pierre

Bouaziz toujours en prison

La C.G.T., prenant la responsabilité de faire emprisonner un délégué des résidents, voilà qui est impensable. C'est pourtant arrivé au foyer A.F.R.P. du port de Gennevilliers. En septembre 1979, l'union locale CGT prétend constituer un nouveau comité de résidents après l'expulsion de trente résidents au mois d'août. Le gérant en sera le délégué. Mais il reste encore Bouaziz, délégué et membre du comité de coordination, principal organisateur de la résistance au foyer et coordinateur de certaines revendications avec les habitants des cités qui, comme le foyer, sont coupés du reste du monde, sans transports, ni téléphone, ni commerces.

Plusieurs résidents contre la grève s'emparent alors des comptes de Bouaziz concernant la caisse de grève, un d'entre eux porte plainte contre lui pour « abus de confiance » sur conseil de la C.G.T. Quelques jours plus tard, Bouaziz est arrêté en rentrant de son cours de formation professionnelle. Il est depuis incarcéré à Fleury-Mérogis, matricule 87167 D2145D3 pour « abus de confiance » et « détournement de fonds ». Le parquet de Nanterre exige en préalable à sa libération la remise de toute la somme mentionnée dans la plainte, et a mis en attendant la main sur ce qui restait de la caisse de grève.

Le lendemain de son arrestation, le nouveau « comité des résidents réellement représentatif » négocie au commissariat la repri-

se du paiement du loyer et des arriérés. Les résidents sont représentés, outre le « comité », par une feuille en blanc, signée par quelques dizaines d'entre eux (ils sont trois cents dans le foyer) qui se sont laissés tenter par la campagne commune au PCF et à la C.G.T. contre l'augmentation du loyer et pour la réintégration des expulsés. Si bien qu'aujourd'hui, les résidents payent 591 F par mois, de l'aveu même de la C.G.T. locale. Ils ont, par ailleurs, tous accepté de signer individuellement le nouveau contrat de résidence, imposé par la direction AFRP, sauf ceux qui, dégoûtés, sont rentrés en Algérie. Et aucune continuité n'est donnée aux revendications portant sur le désenclavement de la région du port. Au contraire, on pousse les gens à partir des cités. Pour Lanterner, maire communiste de Gennevilliers, il y a trop d'immigrés dans sa ville, il faudrait les déménager à Neuilly ou dans la banlieue versaillaise. Dans les cités, les jeunes qui se font courser par les flics

Dans les cités, les jeunes se font courser par les flics dans l'indifférence. Peut-être se rappellent-ils néanmoins encore du soutien que leur apportaient Bouaziz et les résidents aujourd'hui expulsés, qui les faisaient entrer dans le foyer lorsque la police les poursuivait en lui barrant la route. Tous jours est-il que d'un jour à l'autre, on peut s'attendre à

une réédition des meurtres de Strasbourg, Valenton et Vitry. Déjà, Amar Chenkoug a été victime d'une ratonnade le 16 juin 79. Ouvrier marocain de 42 ans, Amar était père de huit enfants, dont le plus âgé venait d'avoir 17 ans. Il habitait la cité. C'est en rentrant du boulot, à pied, qu'il s'est fait descendre, alors qu'il était presque arrivé chez lui.

Cependant, les habitants des cités auraient préféré louer au centre-ville, mais la préfecture ne leur concédant que ce terrain près du port, ils restent parce qu'ils ne veulent pas quitter Gennevilliers. Pour le meilleur et pour le pire.

Au vu de l'absence de preuves dans le dossier de Bouaziz, les avocats ont demandé sa mise en liberté provisoire à l'échéance de la première ordonnance de détention provisoire délivrée par le juge d'instruction à Nanterre, M. Emile Cianfarani, le 27 janvier. Non seulement, ils se sont vu refuser leur demande à plusieurs reprises en appel, mais ordonner la prolongation de la détention provisoire qui ne peut légalement durer plus de deux mois (jusqu'au 27 mars).

A cette date, Bouaziz devrait être libéré, à moins qu'entre temps, l'instruction de son dossier soit terminée. Dans cette dernière hypothèse, Bouaziz risque jusqu'à deux ans de prison, peine maximum pour le délit d'« abus de confiance ». Mais avant d'en arri-

ver là, il faudrait que la justice dégage des preuves concrètes, ce qu'elle n'a pas réussi à faire jusqu'à présent. De plus, il n'y a même pas de partie civile contre Bouaziz...

Cette situation reconforte les gens qui se remuent pour la libération de Bouaziz : ils appellent les résidents et les habitants des cités à témoigner pour lui, à manifester leur confiance en lui. Le comité pour la libération de Bouaziz appelle, quant à lui, à une manifestation le 22 mars à Gennevilliers, place Voltaire, qui suivra l'itinéraire de bus demandé par les habitants ; ainsi qu'à une réunion publique dans le centre ville, ce à quoi, la municipalité fait bien évidemment obstruction.

L'enjeu, au-delà du cas particulier de Bouaziz, est d'importance. Après la criminalisation de la grève des loyers, c'est l'organisation interne à la grève qui est visée.

En effet, depuis quand la justice est-elle qualifiée pour intervenir dans les affaires internes à l'organisation de la lutte ? On peut aussi imaginer ce qu'il en serait de la conflictualité sociale dans son ensemble si des formules de répression comme l'« abus de confiance » étaient généralisées ? Les militants syndicalistes C.G.T. seraient parmi les premiers visés. Mais ne le sont-ils pas déjà ?

MOGNISS

Aubervilliers: une grève de 4 mois

Les établissements Goux, à Aubervilliers : une usine de fûts métalliques rénovés qui emploie une cinquantaine de salariés dont la très grande majorité est immigrée de diverses origines.

En septembre 79, arrive M. Chapoux, le nouveau directeur aux relations humaines. En fait de « relations humaines », il est là pour appliquer les mesures, désormais classiques, de restructuration d'entreprise, à savoir : faire progresser les profits du patron en diminuant les coûts de la main d'œuvre.

« M. Chapoux, disent certains travailleurs, ne se cache pas d'être un mercenaire du CNPF ». Monsieur Chapoux essaie de porter atteinte aux libertés syndicales en refusant les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise sous prétexte qu'un délégué syndical voulait contrôler le bon déroulement de ces élections. En fait, il semble qu'il vise surtout la remise en cause des acquis d'une grève de 15 jours en 1976 qui avait abouti à l'obtention de

350 F de prime, ainsi qu'un accord pour que, dès 1977, les ouvriers puissent bénéficier d'une prime de vacances, ainsi que du 13^{ème} mois, renforçant ainsi les sections syndicales CGT nées en septembre 1975. En 1977, lors d'une réunion des

En 1977, lors d'une réunion, les délégués du personnel négocient positivement la possibilité pour les immigrés de prendre 3 mois de congés sans solde par an, afin de partir au pays (revendication à laquelle tous les travailleurs immigrés tiennent beaucoup) ; ils sont pour la plupart dans l'usine depuis plus de 13 ans, le dernier embauché à 5 ans d'ancienneté. En novembre, les délégués ne reçoivent leur paye qu'après un débrayage d'une journée. Mais ce n'est pas fini. Sur la paye du délégué syndical, il manque 850 F. Une grève de l'ensemble du personnel s'engage alors pour obtenir la paye complète. A cette revendication s'ajoute celles de tout le personnel. Pas de salaires en dessous de 3000 F net et +5% pour les

salaires déjà supérieurs à 3000 F.

— un accord avait prévu 3% de plus sauf aux délégués qui demandent alors la généralisation de cette augmentation

— arrêt des visites médicales à domicile.

Au bout de 2 mois de grève, les travailleurs excédés rentrent dans l'usine pour exiger des négociations réelles. La direction, s'appuyant sur des photos, les accuse de dégradations de matériel, en particulier d'avoir répandu 4 tonnes de peinture, et de tentative d'homicide, ce que les travailleurs récusent. Toujours est-il que de menace en menace, la direction en arrive à celle du licenciement et, cela, pendant la grève puisqu'elle convoque 28 ouvriers le 24 janvier dernier, à l'hôtel Novotel en vue de leur licenciement. Après cela, la CGT d'Aubervilliers dit : « Soit on rentre sans rien, soit on va être licencié pour « faute grave ». Ce qui amène un certain nombre de travailleurs à réfléchir. Cette prise de position met

dans l'embarras le représentant syndical CFDT et les DP qui s'étaient engagés à ne pas arrêter la grève avant les travailleurs. D'autant plus que la direction profite du week-end pour passer chez certains travailleurs et leur demander de signer la reprise du travail. Ainsi, le 18 janvier 1980, la direction refuse alors sa direction refuse alors la réintégration de 16 personnes. Sur ces 16, 4 sont déjà parties volontairement depuis. Pour les autres, c'est l'incompréhension. Ils sont ballotés entre la direction, l'Inspection du travail et la CGT d'Aubervilliers. Pour eux pas de doute. On les fait payer pour tous. La direction cherche à justifier les licenciements en invoquant la faute lourde, alors que la seule « faute » de ces travailleurs fut d'entreprendre une grève... La grève, une utopie ? Il semblait pourtant que ce moyen d'action était un droit acquis et reconnu à tous les ouvriers.

LAST SIOU

S BOUZIRI

**Hocine ouvrier Kabyle
en France depuis 1926**

1. Entre Messali Hadj et Léon Blum

**Souvenirs de
la Communale**

J'ai fréquenté l'école comme tout le monde. En ce moment, pendant la guerre de 14/18, il manquait des instituteurs : on mettait même des types qui n'ont que le certificat d'études. Je me rappelle : j'avais dix ans, à quatre heures du soir, le maître a reçu un télégramme comme quoi c'était l'armistice. Après, ils nous ont ramenés les instituteurs : il y avait un Kabyle et deux Français : le directeur de l'école et sa femme. Ils avaient deux petites filles qui étaient gardées tout le temps et à tour de rôle par un élève, pendant qu'ils travaillaient. Le maître nous envoyait chercher de l'herbe pour ses lapins. Deux élèves partaient pour l'herbe et deux pour ramener l'eau. Il y avait un chou-chou, un âne quoi, avec deux tonneaux de chaque côté, attachés par une chaîne.

Moi je n'ai pas accepté d'aller chercher l'eau et l'herbe. Il m'a bastonné. Il avait une grande règle, et solide crois-moi, il vous prenait la tête entre ses jambes et allez, avec la règle, sur les fesses. Je n'ai plus voulu continuer l'école. J'ai dit : moi si je suis venu c'est pour apprendre, je préfère aller garder les chèvres de mon père. En plus, ils nous interdisaient de parler kabyle et lorsque je voyais les petits colons avec leurs pantalons, tous propres, je pleurais. Sidi Aïch, mon village, est du côté de Bougie : c'était une commune mixte, il n'y avait donc pas de maire, mais un administrateur, qui avait deux adjoints et quatorze cavaliers. Il a con voqué mon père qui a eu une amende de dix francs. Malgré cela, je n'ai pas voulu retourner à l'école. J'ai commencé à travailler comme interprète à treize ans... interprète d'un administrateur-adjoint d'une commune à côté de Sidi-Aïch. Il y avait des Kabyles qui venaient pour les papiers, les démarches et moi je faisais le traducteur : j'étais bien : j'avais ma chambre, j'étais d'accord avec la femme de l'administrateur. Leur fille, qui avait mon âge, faisait ses études à Bougie. Le samedi soir, j'allais la chercher à la gare qui est à deux kilomètres du village : j'étais comme son frère. J'ai fait ce boulot trois ans.

Un jour, j'ai lu sur *L'écho d'Ager*, le journal de Serigny, qu'on demandait un aide-magasinier à la mine de cuivre, à la frontière tunisienne. Mon père m'a payé le voyage et j'ai été embauché. Un garde-champêtre qui était chez nous m'a bien aidé. Comme je suis d'une famille maraboutique, il me respectait. Je travaillais dans un grand magasin où il y avait des cases avec des fiches : boutons, vis, ampoules... tout ce qu'il fallait pour la mine. Le gars venait de la mine ou de la Centrale Diesel avec le bon. Si on me demandait quatre cents bouillons par exemple, tu imagines bien que je n'allais pas les compter. J'en prenais vingt, je les mettais sur un plateau d'une balance et sur l'autre j'en mettais autant... ça faisait quarante. Autrement je perdais du temps. Le bois était entreposé dehors et je m'en occupais aussi. J'étais estimé et le chef-mécanicien, un Parisien qui s'appelait Lévy, me considérait comme son fils. Je suis resté dix-huit mois, l'hiver, il faisait plus froid qu'ici et l'été la chaleur était insupportable. Mon père était tombé malade mais la mine ne voulait pas que je m'en aille. Je suis reparti au village et c'est là que je suis venu en France : c'était en 1926.

**Le Front
Populaire
et Léon Blum**

A la visite médicale, ils nous mettaient une poudre avec un soufflet,

J'ai fait la connaissance du vieux Hocine par sa petite fille, une amie algérienne de Marseille. Depuis quelques mois, on discutait de son éventuel retour en Algérie et la question revenait inévitablement à toutes nos rencontres, depuis octobre, date où elle a commencé un stage de formation-retour. Nadia, comme toutes ses amies stagiaires, n'a pas encore pris de décision, et pour cause... C'est ainsi qu'elle me parla de son grand-père, retraité SNCF depuis 1967, et qui vit encore en France, bien que sa femme et ses enfants soient tous rentrés en Algérie, en 1964.

Hocine habite une rue « où il n'y a pas un seul nom français, me dit-il, même si tout le monde a la nationalité », de ce vieux quartier du Panier, dont on a voulu faire le Montmartre marseillais. Hocine, qui est malade, me montre ses médicaments soigneusement rangés dans trois sacs en plastique : un pour l'hernie, le deuxième pour une cataracte et le troisième pour les somnifères car il souffre d'insomnies. Tout en préparant le repas, Hocine parle autant qu'il joue, illustre ce qu'il vous raconte. J'étais allé le voir pour poser une toute petite

question, qui vous paraît parfois si simple : « Pourquoi ne rentrez-vous pas en Algérie ? » ; il m'a répondu à sa manière, en parlant plusieurs heures durant de sa vie. Hocine, Kabyle, né en juin 1908, a passé sa vie à travailler et n'a jamais — pas une seule fois, dit-il fièrement — été en retard. Sur certaines périodes de sa vie, il ne vous épargne aucun détail et se souvient du moindre petit événement.

passée chez moi, à la frappe, je les amenais au gars du four pour qu'elles fondent. Après on les mettait dans des petites bassines où il y avait de l'eau et de l'acide. Après il fallait découper ce qui dépassait, les trouser, etc... et à chaque fois, il faut compter le nombre de médailles car on travaillait avec de l'or, de l'argent... et l'or c'est l'or ! On travaillait 54 heures par semaine. On appelait ça la semaine anglaise et je gagnais 450 F par semaine et le patron nous donnait les tickets du tram. A l'époque, il n'y avait pas la sécurité sociale, mais l'assurance. Le patron nous assurait chez des boîtes comme « La Providence », « Phénix », etc... Le soir, on mettait les médailles dans des sacs et je les amenais au magasin du patron. A l'atelier, il n'y avait pas de racisme : le Lyonnais boit beaucoup. Alors, il ne faut pas que tu fasses le fier... on mangeait et on buvait ensemble. J'ai gardé cette place jusqu'en 1936.

Quand il y a eu le Front Populaire, le patron m'a dit : « Hocine, ne fais pas grève ». Je lui ai dit : « Patron ! Je suis les camarades avec qui je travaille ». On a fait grève, on a occupé l'usine et la police n'est pas venue. Les socialistes et les communistes nous donnaient des cigarettes, de la soupe... Il y a eu des manifestations formidables et à Paris, un Kabyle a été tué par un patron qui a tiré dans le tas. Le parti communiste lui a payé un cercueil et l'a ramené jusqu'en Kabylie. Mais l'ouvrier, il est parfois bête. J'ai vu des manifestants s'attaquer à des camions vides et les renverser. C'est fanatique car ça ne sert à rien. C'est après que je me suis engueulé avec le patron. Je lisais le journal tous les jours. Il y avait *Le Progrès* qui était le journal sérieux, comme qui dirait *Le Monde*, *Lyon Républicain* communiste, *Le Nouvelliste* et *Guignol*, journal satirique. Je posais le journal à côté de la presse et le patron y jetait un regard. Un jour, il y avait la photo de Léon Blum, le président du Conseil. Le patron prend



Photo DR

le journal et crache sur Léon Blum. Le sang m'est monté à la tête et je ne voyais plus clair. J'ai enlevé ma blouse, je lui ai pris le journal et je lui ai dit : « Patron, je m'en vais. Quand même, vous avez fréquenté l'école je ne sais combien d'années, vous avez votre poche ; ce que vous faites là, vous pouvez le faire à n'importe qui. J'appelle ça du racisme ». Il m'a répondu que c'était un Juif et que les Juifs se sont enrichis sur le dos des Français. J'ai dit que les Juifs, s'ils se sont enrichis, c'est par leur travail : ils sont depuis longtemps en France, avant Napoléon même. Finalement, il m'a dit qu'il voulait parler à son père et à sa sœur qui étaient ses associés. Le soir, sa sœur, qui n'était pas mariée et qui fréquentait le collège catholique m'a dit : « Hocine, il n'y a rien à faire, tu ne pars pas. On a confiance en toi ». Je me suis incliné, car, franchement, en ce moment, il y avait du travail, ça redémarrait. Peu après, j'ai eu mon accident. La presse m'a écrasé 3 doigts, on a dû m'enlever une phalange et depuis les deux autres doigts sont un peu raides. J'en ai profité pour rentrer en Algérie revoir ma femme, car je m'étais marié en 1927. Le patron m'a fait un contrat pour que je retrouve ma place à mon retour.

**Dans
les gargotes
de Lyon**

Je n'ai jamais vu de médecin kabyle. J'étais bien habillé, rasé, les cheveux coupés en brosse... J'étais propre. Tu sais ce qu'il m'a dit à l'oreille : « Ne reviens plus ici. Fais ta situation en France ». Sans cette visite, on ne pouvait pas passer : il fallait en plus une carte d'identité où ils mettaient « sujet français non-citoyen », et tu laisses deux cent cinquante francs à la Recette municipale, au cas où tu ne travailles pas, tu pas payé ton voyage retour. Arrivé en France, je suis allé à Lyon. Il y avait du chômage formidable... Les Algériens faisaient des kilomètres à pied pour chercher du travail... J'en ai connus qui, pour manger, ont vendu ici leurs champs ou leurs maisons... Les patrons des gargottes, des Algériens pourtant, leur achetaient et leur donnaient à manger et les laissaient dormir sur les bancs dans le restaurant. Même la nuit, le patron restait debout dans le couloir jusqu'à minuit pour ne laisser passer que ceux qui payaient. Malgré cela, le dimanche, les gars allaient tous apprendre à danser, et je me retrouvais seul. Moi, lorsque j'ai vu la tactique des gargottes, je ne les fréquentais plus... Ils faisaient la cuisine avec de la chèvre et de la graisse... Ils y mettaient des haricots ou des petits pois secs ou des pâtes : on ne mangeait jamais de légumes frais... Tu n'avais pas encore fini de manger que la graisse commençait à geler autour des lèvres et ton estomac en prenait un sacré coup.

**A
la redécouverte
de l'Algérie**

J'ai trouvé du travail dans un atelier qui fabriquait des médailles et c'est le patron qui m'a trouvé une chambre dans le quartier chez une dame. Lorsque j'ai vu la chambre... les draps, le traversin, j'ai acheté une sorte de passe-montagne pour ne pas salir et j'allais tous les trois jours à la douche... Lorsqu'elle venait changer les draps, tous les 15 jours, elle me disait : « On ne dirait pas qu'il y a quelqu'un qui habite ici », et je suis resté 6 ans chez elle.

pas quelqu'un qui va à l'église ou à la mosquée, je vous parle de moi, je ne crois en rien mais je suis charitable et je n'ai jamais volé. J'ai toujours travaillé honnêtement. J'ai vu des Français à l'atelier voler des petits déchets d'or et amasser en un mois de quoi faire une bague. Jamais je n'ai mouchardé. Au village, il y a eu un éboulement et le pont de chemin de fer a été emporté. Les gendarmes ramassaient les types dans les cafés pour travailler sans être payés. Ils voulaient me prendre alors que j'avais encore mon pansement. Le gendarme était Corse, il s'appelait Phillipi. Je lui ai dit : « Vous rigolez, vous voulez que j'aille travailler avec un pansement et une cravate alors que j'ai travaillé en France de 1926 à 1936. C'est à cause de cela que j'ai quitté l'Algérie. Pourtant les Corses et nous, c'est à peu près pareil, on a les mêmes mœurs. Comme vous dites : « La Corse avant tout, la France après ». Moi c'est l'Algérie. Vous aussi, vous avez quitté votre pays sauf que vous avez des places dans l'administration ». Je lui ai coupé le souffle, il a tourné la tête et il est parti. Je croyais que c'était fini : le lendemain, je reçois une convocation du juge Pagès. J'y suis allé et il a commencé à me reprocher ce que j'avais dit aux gendarmes. J'ai répondu : « Monsieur le juge, regardez mes doigts, je dois me soigner, les mettre 6 fois par jour dans de l'eau et du sel. Vous voulez me faire travailler... » Il m'a répété la même chose que le docteur kabyle : « J'ai un conseil à vous donner, votre place n'est pas ici ! ». « Et l'Algérie, ai-je répondu, à qui elle appartient ? Vous le savez, l'Algérie appartient aux Berbères. Les Phéniciens, les Romains, les Arabes qui ont islamisé le pays, tous sont venus, après ce que furent les Turcs et les Français. Est-ce que cette terre est venue de France ? » Pagès m'a laissé partir. On me traitait de Père blanc... En ce moment, il y avait des gens qui ont « tourné la veste », qui travaillaient avec les Français. Un gars de chez nous qui s'appelait Ben Ali Chérif. On m'a raconté que son grand père ou son père, je ne sais plus, rassemblait les gens à côté de la ligne de chemin de fer, que les Français venaient juste de terminer, et leur disait : « Allah nous a envoyé la France pour notre intérêt ; regardez je vais faire une prière et cette machine va s'arrêter ». Bien sûr, le train arrivait et le conducteur freinait à 2 ou 3 mètres de l'endroit où le Bachagha priait. Tout le monde applaudissait, Ben Ali avait des centaines d'hectares, un wagon de première classe réservé à sa famille. Il était souvent à Monte Carlo pour jouer dans les casinos, le jour des élections, il mettait une table à côté de la boulangerie avec des flûtes. Les pauvres malheureux prenaient une flûte et allaient voter pour lui. Lorsqu'on discutait avec les gens, ils me disaient que j'étais un père blanc ! Alors que j'en ai jamais connus ! Un père Blanc ne peut ni m'acheter, ni me vendre. Le seul chemin que je voyais, c'était d'être un citoyen, de pouvoir me défendre, d'être tous citoyens, car seul je ne pouvais rien faire. C'était ce que je leur disais au village et on discutait toutes les nuits. C'est à cette époque que Ferhat Abbas avait dit à l'assemblée en s'adressant aux colons : « Vous aimez les Algériens comme un beefsteack saignant » et Quittoly qui leur a répondu : « Nous sommes rentrés par la force, et faites nous sortir par la Force ». Ferhat était encore jeune et était au « début de sa politique » et travaillait avec Ahmed Francis... J'ai connu Messali Hadj à Lyon où il faisait des réunions avec Himach Ammar, un grand gaillard. Il demandait l'indépendance et disait : « L'Algérie est un jardin dont vous avez profité un siècle. On veut notre jardin ». Moi je trouvais que Ferhat était plus raisonnable et je ne croyais pas qu'on allait y arriver. Je voulais qu'on ait du travail, être bien habillés et respectés.

Propos de B.Hocine recueillis par K.BELARBI

Intervention française:

Décembre 1977, des avions de l'armée française basés à Ouakam (Sénégal) bombardent au napalm une unité du Polisario. Auparavant, en avril 1977, 13 avions transall C 160 acheminent des troupes d'élite marocaines au Shaba; c'est l'opération « Verveine », mai 1978, les légionnaires du 2ème REP sautent sur Kolwezi; au poste de commandement: le colonel Erulin, tristement célèbre depuis la guerre d'Algérie. 31

janvier 1980, la France envoie des hélicoptères et dépêche des unités navales dans le Golfe des Gabes (Tunisie).

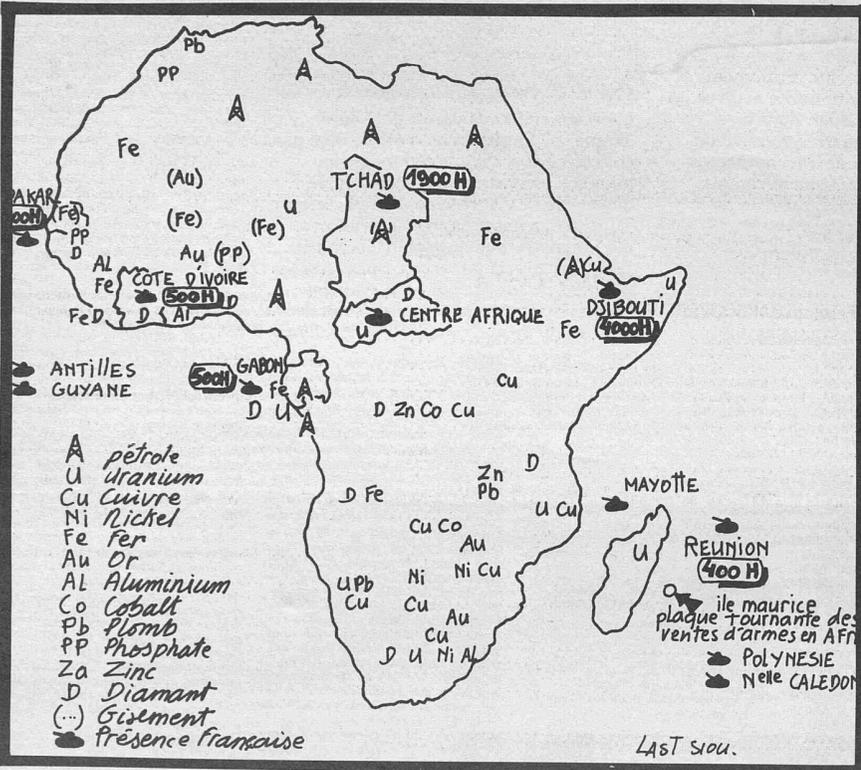
Et M. Yvon Bourges, ministres des Forces Armées de gloser le 17 décembre 1977: « Ce qu'un pays comme la France attend de ses forces armées, n'est pas séparable du rôle qu'il entend jouer dans le monde. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'une action puisse s'avérer nécessaire, soit à la demande d'Etats

amis liés à la France par des conventions particulières ou bien des Nations Unies, soit afin d'assurer, hors du territoire national la protection s'ils se trouvent gravement menacés de nos intérêts ou des intérêts de nos compatriotes ».

Qu'est-ce qui est menacé en Afrique? Et qui menace qui ou quoi? On n'arrête pas d'entendre à longueur de colonnes, à longueur d'écoute que l'Afrique est déstabilisée. Mais c'est surtout à coups de mirages, d'alouettes, d'AMX, de VTT etc... qu'elle est déstabilisée, et bombardée.

Ici on parle de guerre, la troisième guerre mondiale, disent-ils, mais ceux qui brandissent, agissent, le spectre de la guerre, sont ceux qui la mènent déjà sur d'autres territoires, les nôtres. De quelle « future troisième guerre mondiale » parle-t-on? La troisième guerre mondiale a déjà commencé. Depuis 20 ans. (Car il ne faut pas oublier que c'est un continent entier qui est attaqué par toutes les puissances mondiales.

Depuis la soi-disant décolonisation, la France occupe si possible par des chars, des hommes armés, des transalls, les soi-disants Etats souverains. Elle forme, entraîne, équipe les « armées nationales » qui consacrent 25%, 35%, certaines jusqu'à 50% de leur « budget national ». Il le faut bien puisqu'en attendant que dans les 48 heures les paras et autres puissent sauter sur Kolwezi, les navires, les FM pétaradent à Gabès, à Ndjamena, ou à Bangui, il faut parer au plus pressé. Et les armées, les généraux, les colonels « nationaux » sont là pour ça. Mais il n'y a pas qu'eux, il y a tous ceux, qui, à titre d'aide culturelle sont là pour nous aider à nous en sortir. Le « coopérant », médecin, professeur, ingénieur agronome, mécanicien, est partout. Qui à Djibouti, qui à Dakar, qui à Oran, qui à Fort de France. Et d'ailleurs à Fort de France comme à Ouakam, Port Bouet, ils n'ont pas besoin d'être « appelés » ils sont là chez eux. Et comme le prétexte a déjà été trouvé pour le Shaba. Ils sont



La force d'intervention outre-mer

La 11^e division parachutiste: 14 500 hommes, dont les régiments sont stationnés dans le sud-ouest de la France (Toulouse, Pau, Bayonne, Tarbes).
La 9^e division d'infanterie de marine: 8 500 hommes dont les régiments sont stationnés en Bretagne. Spécialisés dans les débarquements d'assaut. Cette division comprend actuellement sept régiments:
— Quatre d'infanterie (1^{er}, 2^e et 3^e R.I.M.A. et le 41^e R.I.).
— Un d'artillerie (11^e R.A.M.A. de Dinan).
— Un de char (le R.I.C.M. de Vannes).
— Un commandement et soutien (9^e R.C.S. de Dinan).

Fin 1977, des éléments du 3^e R.I.M.A. et du R.I.C.M. furent envoyés au Sahara occidental au moment où le Polisario détenait des Français.
Le G.O.L.E. (groupe opérationnel de la légion étrangère).
Le 2^e R.E.P. à Calvi (Corse).
— Le 1^{er} R.E.P. à Orange.
L'escadre de l'Océan indien: environ 5 000 hommes.
Commandement du transport aérien dispose:
— 40 transalls C.160 et 4 D.C.8.
Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). Composées d'une centaine d'hommes triés sur le

volet, des différentes unités de la gendarmerie. Ils sont tous parachutistes.
Pour parfaire l'efficacité, deux nouveaux vont venir s'ajouter à la force d'intervention d'ici la fin de l'été 80. La 31^e demi-brigade mécanisée devrait réunir 3 500 hommes (engagés), cette brigade sera dotée de blindés A.M.X. 10 et d'une batterie de canon de 155. Elle sera basée à Fréjus et constituera un élément mobile très important de la force d'intervention.
Enfin, dernière trouvaille en préparation, le détachement d'assistance opérationnelle (D.A.O.) dont la mission sera d'encadrer l'instruction militaire de états étrangers et de par-

Participer à des actions outre-mer. Les hommes seront choisis parmi les cadres de 11^e D/P et la 9^e D.I.M.A.
Présence militaire
Le nombre de militaires français est évalué à 15 000 hommes, en tenant compte des « coopérants techniques », professionnels, plus les coopérants effectuant leur service militaire.
Djibouti: 4 000 hommes. Centre de commandement à Mayotte.
Un état-major des forces françaises du sud de l'Océan indien: 4 000 hommes à La Réunion.

Gabon: un contingent de 1 500 hommes à Libreville.
Côte d'Ivoire: 500 hommes à Port-Bouet à Abidjan.
Sénégal: base d'Ouakam, 1 500 hommes. Point d'appui des interventions (Sahara occidental).
Cameroun (Douala): base logistique marine.
Tchad: 2 500 hommes en permanence.
Coopération militaire et technique
« Les personnels militaires français servent dans les for-

ces armées tchadiennes avec leur garde, ils ne peuvent en aucun cas participer directement à l'exécution d'opérations de guerre, ni de maintien de l'ordre ou de légalité ». Article 4 de l'accord de coopération militaire à la France au titre de l'assistance militaire technique (A.M.T.): Sénégal, Congo, Zaïre, Cameroun, Centre-Afrique, Bénin, Mauritanie, Niger, Gabon, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Rwanda.
Sans accord écrit: l'île Maurice, et le Mali.
En ce qui concerne les trois pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) il existe un accord de coopération avec conseillers militaires.

«Kabouls» en Afrique!...

Les interventions françaises en Afrique



intervenir parce qu'il y avait des Français, des Belges, des Américains, et comme il y a des Français partout!

peuples. La seule réponse est celle des armes venues d'ailleurs...

Maria K. Farid A.

Dès que le moindre petit blanc est « menacé » on répond par les paras. A grand renfort de publicité, radio, télé, journaux... L'argument humanitaire fait l'unanimité à droite comme à gauche.

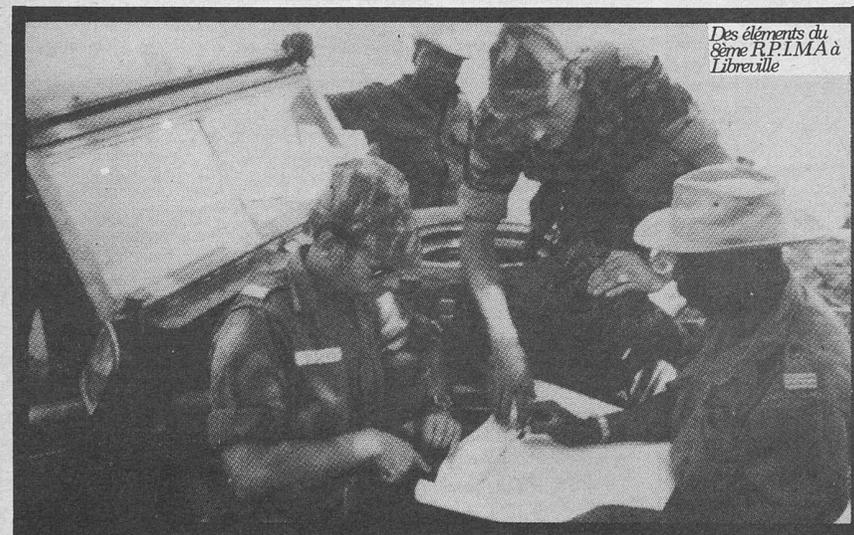
BUFFLES ET BARBOUZES

René Journiac, successeur de Foccart à péri dans un accident d'avion à proximité de N. Gaoundère à 700 kilomètres de Yaoundé. L'avion spécial à bord duquel il avait pris place aurait percuté des buffles à 10km du terrain d'atterrissage, il avait pour équipage trois Gabonnais, le colonel Layguy, qui était expérimenté et connaissait très bien les pistes de Yaoundé (comme sa poche me semble-t-il).

Pour un homme qui a exercé tout le contrôle sur la politique des états africains sous le giscardisme (Côte d'Ivoire) compromission avec Bokassa et renversement de celui-ci pour mettre en place David Dacko, le Tchad) et qui fut l'artisan des rapports privilé-

giés avec l'Afrique du Sud ce qui aurait été hors de question du temps de De Gaulle; rien d'étonnant, alors à ce que VGE assiste aux obsèques de celui qui soit disant n'était qu'un simple conseiller technique.
La carrière de Journiac s'achève donc sur des cornes de buffles (était-ce une vengeance? ou un règlement de comptes?). Une commission d'enquête a précisé l'ex porte-parole de l'Elysée (aujourd'hui ambassadeur au Maroc) s'est ouverte.

Pourra-t-elle faire la lumière sur un personnage qui a vécu dans l'ombre en Afrique. En premier lieu, cette commission devra interroger les buffles, fera-t-elle appel au GIGN pour les débusquer...
Mohamed NEMMICHÉ



Des éléments du 8ème R.P.I.M.A. à Libreville

LE 8 MARS 77: Les troupes du FNLC s'emparent des villes de Dihilo et Kapanga.
LE 8 AVRIL 1977: Appui logistique de la France avec présence des forces marocaines, gabonaises, Côte d'Ivoire et Togo. (1500 soldats marocains acheminés au Shaba). Giscard déclare: « Je ne veux pas que les Etats africains, lorsque leur sécurité est menacée, se sentent abandonnés ». Repli du FNLC, restructuration de l'armée de Mobutu par l'Allemagne, la France et la Belgique.

MAI 1978: Intervention massive (900 hommes) pour contrecarrer une attaque nouvelle du FNLC venue de l'Angola. L'armée française s'empare de Kolwezi. Motif officiel: simple opération humanitaire, Européens menacés. En fait la France cherche à renforcer sa domination économique et nouer des rapports nouveaux avec un pays non ancienne colonie.
5 JUIN 1978: A la conférence de Paris, la France cherche à confier ses interventions, propose la création d'une force de sécurité inter-africaine. Echec.

5 JUIN 1978: A la conférence de Paris, la France cherche à confier ses interventions, propose la création d'une force de sécurité inter-africaine. Echec.

DECEMBRE 77 - JANVIER 78: Intervention massive. Motif: former l'armée mauritanienne pour une période de 6 mois. En fait, la France a cherché à limiter le poids du Maroc en Mauritanie.

FEVRIER 80: Tunisie. La France envoie des hélicoptères, des avions Transall pour acheminer les troupes

AOÛT 1979: Motif officiel: suite à un rapport d'enquête fait par des juristes africains, Bokassa a participé à un massacre d'enfants. La France ne peut rester indifférente.
SEPTEMBRE 1979: Dacko accompagné de trois compagnies de parachutistes français remplace Bokassa.

24 SEPTEMBRE 1979: Dacko déclare qu'il a gagné le Centrafrique dans un avion militaire français quelques minutes avant de proclamer la République; il se félicite de l'opération Entebbe et de la présence des troupes françaises en Centrafrique où elles peuvent rester 10 ans s'il le faut.

FEVRIER 1980: La France envoie des hélicoptères, des avions Transall pour acheminer les troupes tunisiennes jusqu'à Gafsa. De plus, elle dépêche dans le golfe de Gabès plusieurs bâtiments de sa marine nationale.

Grève de la faim Contre le fascisme en Turquie

La grève de la faim des travailleurs de la confection achevait sa première semaine quand d'autres travailleurs turcs en commentaient une à St-Merri contre le fascisme. C'était là, en plein cœur de Paris, les deux visages d'une seule et même vérité. La déportation des travailleurs surexploités, et la dénonciation d'état fasciste.

Le 18 février, débutait à l'église St-Merri une grève de la faim qui aurait dû se poursuivre jusqu'au 22 février. Ils étaient treize travailleurs turcs, parmi eux, une femme âgée, un ressortissant afghan, et des Kurdes.

C'était un acte d'information d'alerte à l'opinion française et internationale sur le fascisme en Turquie, les lois anti-terroristes, et à l'agression de guerre au Moyen-Orient. Une grève identique se déroulait à Francfort, à Cologne et Berlin.

On croit toujours savoir, imaginer ce qu'est le fascisme, on en parle comme un état de fait ; les photos de Turquie nous renvoyaient à l'univers d'horreur d'hommes pourchassés, torturés, brûlés en place publique par les fascistes, des maisons détruites. Les récents événements d'Izmir venaient se surimpressionner sur les photos. Deux mille arrestations, à l'issue de l'attaque de l'usine de Taris. Toute une partie de l'usine détruite par une explosion, dont les autorités militaires dirent qu'elle fut provoquée par les ouvriers en grève depuis plus d'un mois. Alors combien de mort dans ce « suicide » collectif ?

L'état de siège à Izmir et Hatay où vivent des communautés arabes et kurdes. La Turquie n'est pas une île de malheur au milieu d'un

monde d'amour et de calme. C'est sur cela aussi que les grévistes de St-Merri voulaient insister en montrant l'appui militaire de l'Amérique apporté au gouvernement pour réduire le soulèvement populaire, l'appui direct du gouvernement allemand qui abrite la fédération des fascistes turcs qui frappent régulièrement.

A Cologne, ils ont agressé la grève de la faim des antifascistes turcs : sept arrestations, des blessés. A Paris, un groupe de fascistes turcs, « Les ouvriers idéalistes », ont pignon sur rue et il y a deux mois, ils ont tiré vingt-trois balles sur des travailleurs ; il y eut sept blessés à Ménilmontant.

Il est à craindre qu'une fédération fasciste comme en Allemagne se crée à Paris. Les grévistes de St-Merri dénonçaient également les capitaux et intérêts que la France défend en

prêtres, protocole qui devait maintenir leur grève jusqu'au 22 février. Dès le lundi 18 dans l'après-midi, ils étaient expulsés de l'église, relégués dans une petite salle du presbytère. Le motif étant que la dénonciation qu'ils faisaient de l'impérialisme, ils mentionnaient la France, c'était s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Etat. C'est là-dessus que les autorités ecclésiastiques estimèrent que l'accord était rompu et que si les grévistes ne quittaient pas le presbytère le mercredi à 13H30, l'expulsion se ferait par la police.

A la conférence de presse qui se tenait une heure avant l'expulsion, le prêtre a reconnu que des pressions officieuses avaient été faites par le ministère de l'Intérieur sur l'église et l'archevêché pour les expulser. Il admit également que la dénonciation de la France était une ingérence dans les affaires de l'Etat. Un mem-

Gafsa. A propos des déclarations du gouvernement Tunisien

Les mass-média tunisiens se sont livrés depuis le premier février à une très ardue campagne d'« explication » sur les événements de Gafsa, en présentant les témoignages des habitants de cette ville et les interrogatoires des « assaillants ». De tout ceci ressortent quelques indications qui sont en contradiction avec la version officielle.

Le nombre communément admis des « assaillants » était de 300. Mais seuls quelques-uns venaient de l'étranger, par la frontière algérienne. Certains ont déclaré s'être trompés, mais cela s'arrêtait là. D'autres ont déclaré qu'ils avaient combattu au Liban dans les rangs de la résistance palestinienne, et se sont présentés comme des révolutionnaires (Thouar).

Aux dires de certains témoins, la population était au courant de la préparation d'une « action » depuis plusieurs jours. Plusieurs habi-

tants ont été « contactés » avant l'opération en vue de leur participation et ont gardé le silence.

Le dimanche 27 janvier les « assaillants » se sont répandus dans les rues de la ville en criant des slogans et en expliquant à la population le sens de leur action : « les délivrer de l'oppression et de l'exploitation en changeant de régime ». Ils portaient des ceintures jaunes sur lesquelles étaient inscrit le mot « Révolution ». Leur comportement semblait correct. « En entrant dans les boutiques pour s'approvisionner, ils payaient leurs achats. Ils se faisaient servir du café et de l'eau lorsqu'ils frappaient aux portes, qui s'ouvraient sans difficultés ». De nombreux habitants arrêtés en « complices » avaient reconnu qu'ils avaient rejoints les assaillants et s'étaient engagés (tataouâ). Certains d'entre eux ont été chargés de garder un commissariat rempli d'armes.

Les « assaillants » avaient trouvé refuge dans de nombreux foyers.

Ils portaient au début de l'attaque des vestes de combat plus tard ils étaient en civil. Un habitant a rapporté qu'il avait reconnu un assaillant qui se promenait librement dans la foule. Il a couru le dénoncer aux autorités et a participé à sa capture. Celui-ci s'était entre temps rasé la barbe et changé de costume.

Enfin au cours de l'attaque de la caserne principale (Tlili) les membres du commando ont séparé les soldats « engagés » des soldats du contingent et ce avant d'aller les enfermer dans le lycée. Ce qui infirme la thèse de la tuerie parmi les soldats inoffensifs qui venaient à peine d'être appelés pour le service national.

On déplore en tout à Gafsa environ 250 morts.

La plupart de ces victimes sont tombées lorsque l'armée a fait sauter le mur du lycée pour « délivrer les otages », et au cours des ratissages monstres dans les collines environnantes où certains membres du commando se sont réfugiés.

Cette campagne « d'explication » était suivie d'incessants appels à la vigilance et la dénonciation de tout ce qui paraît étrange et suspect. Et le premier ministre a demandé à chaque citoyen de surveiller son voisin.

Parallèlement à cette campagne et des semaines durant, la guerre des ondes entre Tripoli et Tunis continue à battre son plein. Et les vieilles rancunes remontent à la surface.

Résultat immédiat de ce « dialogue » Bourguiba-Khadafi, l'un prônant la libération de la Tunisie (que personne ne lui a jamais demandé) l'autre une assise populaire (qu'il a perdu depuis longtemps), au moment de l'instruction qui commence à Tunis, des voix parmi lesquelles celles des députés, commencent à crier vengeance et réclamer la mort pour les membres du commando.

Quant à la population, elle est restée dans son immense majorité dans une attitude prudente, attendant de voir comment les choses aller tourner. Sauf dans certaines facultés où une partie des étudiants a manifesté son soutien au « masses populaires de Gafsa ».

Reste à savoir maintenant si l'armée tunisienne à qui il incombe en premier lieu de veiller à l'indépendance de la Tunisie et à sauvegarder les acquis du peuple tunisien, va-t-elle accepter que ce rôle lui soit confisqué et confié à une armée étrangère d'occupation et se voir ainsi réduite à au rôle de subalterne ?

ALI ABOUNAHLA



Vendredi 15 février à Taris. Des centaines d'arrestations. Ils seront conduits au stade.

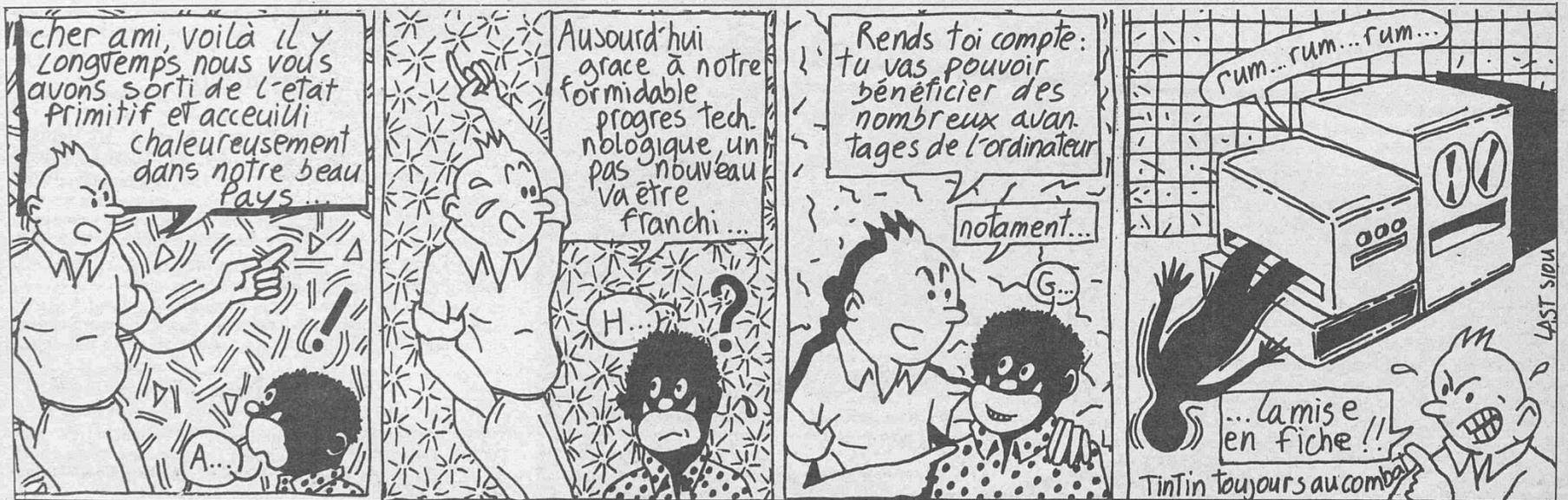
Turquie : une usine Renault, des produits chimiques et de gros intérêts culturels. Ils dénonçaient l'agression française à Gafsa. C'est là-dessus que les rapports avec l'église se gâtèrent. Ils avaient signé un protocole d'accords avec les

bre de la presse lui fit remarquer que c'était souligner l'interdiction faite aux travailleurs étrangers de s'exprimer. Silence !

Dès le milieu de la matinée, la police en civil occupait les lieux. Les travailleurs turcs furent contraint-

de quitter le presbytère à la première sommation. Résister, rester, cela voulait dire arrestations, expulsions, et au bout du voyage, l'arrestation, les tortures et peut-être la mort.

C. GENEVIEVE



Un jeune musulman algérien

Le coran ou le socialisme

De nombreux courants musulmans existent un peu partout dans les pays arabes. Ces mouvements prennent de plus en plus d'ampleur, ayant un nombre important d'adhérents et de sympathisants.

Un jeune musulman algérien, venu passer ses vacances en France, a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées.

— Sans Frontière : Quelle a été l'origine des Frères musulmans en Algérie ?

— A. : Le chef des FM c'était Hassan El Banna : c'est lui leur chef de rue mais le théoricien c'est Sayed Kotb. Au départ, les FM ont été créés pour combattre les Anglais en Egypte. D'ailleurs, Nasser et même Sadate en ont fait partie. La meilleure arme pour les arabes était et reste l'Islam. En Algérie, à ma connaissance, pendant le colonialisme, personne n'encourageait le peuple algérien à connaître l'Islam. Au contraire, les Français encourageaient l'ignorance des Algériens sur l'Islam afin de l'utiliser contre eux. A cette époque, la plupart des arabes ont été formés à La Zitouna à Tunis. Ces gens là ont une tendresse particulière pour l'Islam. A l'indépendance, les gens ont commencé à comprendre. La première partie de notre indépendance a été confuse. Le point de départ fut l'Islam. D'ailleurs, la Charte du FLN en 1956 ne parlait à aucun moment de socialisme mais parlait d'Islam. Le climat était donc un climat islamique.

En 1965, le gouvernement, dans le système scolaire, a introduit des cours sur l'Islam mais ces cours ne montraient pas le vrai visage de l'Islam. Le gouvernement ne savait pas qu'un jour les jeunes allaient se demander pourquoi ne pas se servir de l'Islam qui est complet — on y trouve de l'économie, de la culture, etc — au lieu d'amener d'autres systèmes comme le capitalisme ou le socialisme. C'est dans ce climat que vont naître les FM en Algérie. D'ailleurs, je tiens à préciser que je ne suis pas FM mais simplement musulman.

— S.F. : Pourquoi refuses-tu le titre de FM ?

— A. : Car FM se confond avec Parti notamment le parti égyptien.

— S.F. : Pourquoi il y a une différence entre FM algériens et FM égyptiens ?

— A. : Les FM égyptiens se basent sur l'Islam à 100%. Ils ont une ligne de conduite sévère à suivre qu'il ne faut pas transgresser, ce qui pose certains problèmes au sein de leurs groupes (il parle ici, des assassinats qui se sont passés au sein des FM égyptiens).

— S.F. : Il paraît, en Algérie, que vous êtes implantés partout ?

— A. : C'est simple, on se sert de ce qui est déjà implanté dans le cœur des Algériens, c'est à dire l'Islam.

— S.F. : Comment vous organisez-vous ?

— A. : Actuellement, en

dire quoi ?

— A. : En démarrant le car, on récite le coran. On fait un mixage, c'est à dire on mélange les différents lycées de façon à ce que tout le monde fasse connaissance. Chaque excursion a son

— A. : L'intellectuel sensé suit le bon chemin.

— S.F. : L'Islam, c'est le bon chemin ?

— A. : Oui.

— S.F. : Et le pourcentage de sœurs musulmanes dans vos groupes ?

— A. : Elles sont peu nombreuses. La plupart, ce sont des lycéennes. Il y a différentes catégories.

— Celles qui portent « l'habit musulman » (robe qui couvre toutes les parties du corps du cou jusqu'aux chevilles), sont les vraies musulmanes.

— Aux autres, le problème de l'habillement se pose. Soit, elles refusent de porter l'habit, soit c'est leurs parents qui s'y opposent mais ces dernières prient et suivent la règle musulmane.

Les sœurs musulmanes assistent à la prière (mosquée divisée en deux par un contreplaqué ou un rideau avec les femmes d'un côté et les hommes de l'autre), mais en réalité, elles militent peu.

— S.F. : Participent-elles aux excursions ?

— A. : Très peu. Mais moi, je suis contre, dans l'intérêt des filles, car elles restent dans un coin et elles ne parlent qu'entre-elles. Si elles viennent, la tenue de l'Islam est obligatoire.

— S.F. : Quelle place accordez-vous aux femmes dans vos groupes ?

— A. : Pour moi, le problème de la femme est un

supériorité et ce degré c'est la responsabilité.

— S.F. : Tu considères que nous, les femmes, sommes incapables de responsabilité ?

— A. : La femme ne doit pas travailler puisque l'Islam ne dit pas qu'elle doit travailler : son mari est responsable d'elle et de ses enfants. Si la femme travaille, l'homme ne doit pas toucher à son argent et il peut l'obliger à ne pas travailler.

— S.F. : Mais ne peux-tu adapter ce chapitre à certaines situations parfois dramatiques par exemple l'homme qui abandonne sa femme et ses enfants ?

— A. (signe d'égorge-ment) : Celui-là, il est condamnable car ce qu'il fait est mal. Et l'Islam c'est le bien.

— S.F. : Est-ce qu'un FM obligerait sa femme à prier ?

— A. : Moi en tout cas non car je n'épouserai pas une femme qui ne prie pas.

— S.F. : Beaucoup de gens pensent que vous êtes des extrémistes ?

— A. : Avant de juger les FM, il faut connaître l'Islam. Il y a beaucoup d'idées tirées du Coran que les gens ne connaissent pas ou les refusent et vice-versa, il y a des idées prétendues du Coran et qui ne le sont pas.

— S.F. : N'est-ce pas une question d'interprétation ?

— A. : On ne peut changer le Coran, mais effecti-

avec le nouveau régime car notre peuple, ni d'ailleurs les autres peuples musulmans ne connaissent l'Islam.

— S.F. : On dit aussi que vous êtes contre tout ?

— A. : On est contre tout sauf l'Islam. Mais nous ne sommes ni pro-américain, ni pro-soviétique comme le prétendent beaucoup.

— S.F. : Avez-vous des relations avec les FM égyptiens, tunisiens ou autres ?

— A. : Il y a une certaine coordination avec des Tunisiens car il y a quelques Tunisiens avec nous à l'université. On a par ailleurs des relations avec l'Union internationale des étudiants musulmans mais surtout pour un échange de livres.

— S.F. : Pensez-vous apporter quelque chose de mieux aux jeunes Algériens ?

— A. : Les bienfaits de cette organisation c'est que l'on peut repêcher quelques délinquants qui sont de vrais bandits et qui, grâce à l'Islam, deviennent très calmes, c'est une bonne méthode contre les maux sociaux.

— S.F. : Il existe aussi des problèmes, n'est-ce pas ?

— A. : La jeunesse algérienne, hélas, est divisée. Il y a trois catégories de jeunes au niveau des étudiants :

— Les Frères musulmans
— Les gens pour le communisme

— Et la majorité malheureusement s'en fout.

Mais ces dernières années, cette majorité devient minorité car en arrivant à l'université, ils sont obligés de s'aligner. Il faut choisir soit FM, soit en accord avec le gouvernement, soit neutre. Ces derniers disent je suis musulman, mais je ne pratique pas, ils disent aussi le socialisme c'est bien pour notre pays, mais ils ne savent pas qu'ils sont en contradiction avec ce qu'ils disent. On ne peut pas être musulman et socialiste en même temps. Dire que l'on est FM et socialiste, on soulève le problème et à un moment ou à un autre il y aura choc.

— S.F. : Votre but final est-ce le pouvoir ?

— A. : Non, les FM qui visent le pouvoir, moi je n'en ai jamais rencontrés. C'est une prise de conscience envers l'Islam, ça n'a jamais été de la politique.

— S.F. : Mais qui dit Islam dit politique ?

— A. : On ne vise pas la politique mais en revendiquant l'Islam, on fait de la politique mais l'Islam c'est aussi l'économie, c'est la science et beaucoup d'autres choses.

Propos recueillis par DALILA



Photo Pierre Gallocher

Algérie, il y a des groupes de jeunes dans presque toutes les mosquées. Il y a des mosquées (salles de prières) dans chaque université, dans chaque cité universitaire. Ces jeunes s'organisent et, entre eux, il y a une coordination. Le but de ces jeunes est de connaître le vrai visage de l'Islam ceci dans un premier stade. Le deuxième stade, c'est que les jeunes revendiquent l'application de l'Islam. La réalité de l'Islam c'est ça : groupes au niveau des mosquées et coordination.

— S.F. : Comment se passe cette coordination ?

— A. : Par exemple, en 1978, on a organisé un match de foot inter-mosquées. Ceci, afin de nous connaître les uns et les autres. Le prix pour ce match se composait de 7 volumes de Sayed Kotb et la traduction du Coran.

— S.F. : A part organiser des matchs, que faites-vous ?

— A. : C'est une méthode comme une autre, mais on organise aussi des excursions. Pour nous l'excursion ce n'est pas pour se balader : c'est bien programmé. Dans notre lycée, on fait des groupes et chacun doit remplir une tâche. On informe différents lycées. Ce qu'on veut, c'est que le plus grand nombre de lycées y participent, c'est pourquoi on donne à chaque lycée un nombre de places limité.

— S.F. : Programmer vos excursions, cela veut

slogan, c'est à dire une occasion par exemple telle ou telle fête. On s'arrête à 9 h dans un village, on va directement à la mosquée du village. Ceci, nous le faisons comme le faisait le prophète : avant de faire quoi que ce soit et chaque fois qu'il arrivait dans un village, il faisait deux « rakaates ».

A midi, on s'arrête et généralement il faut un coin où il y a de l'eau pour nos ablutions. Généralement, il y a des docteurs ou professeurs musulmans, après le repas, qui expliquent l'Islam. Le but c'est d'expliquer à chaque membre du groupe de ne pas faire de mal de ne pas voler, mais de prier.

— S.F. : De qui sont composés ces groupes de FM ?

— A. : Généralement, ils sont composés de lycéens et d'étudiants.

— S.F. : Il n'y a pas de travailleurs dans vos groupes ?

— A. : Très peu. Dans notre quartier, on est une trentaine de musulmans. Il y a environ 5 travailleurs. La plupart des musulmans sont des jeunes, pourtant l'Islam condamne beaucoup de choses. C'est simple car leur sentiment pour l'Islam a vaincu leur sentiment matérialiste (filles, cinéma...). Le pourcentage de musulmans parmi les étudiants est plus important que parmi les autres jeunes d'autres milieux.

— S.F. : Comment tu expliques cela ?

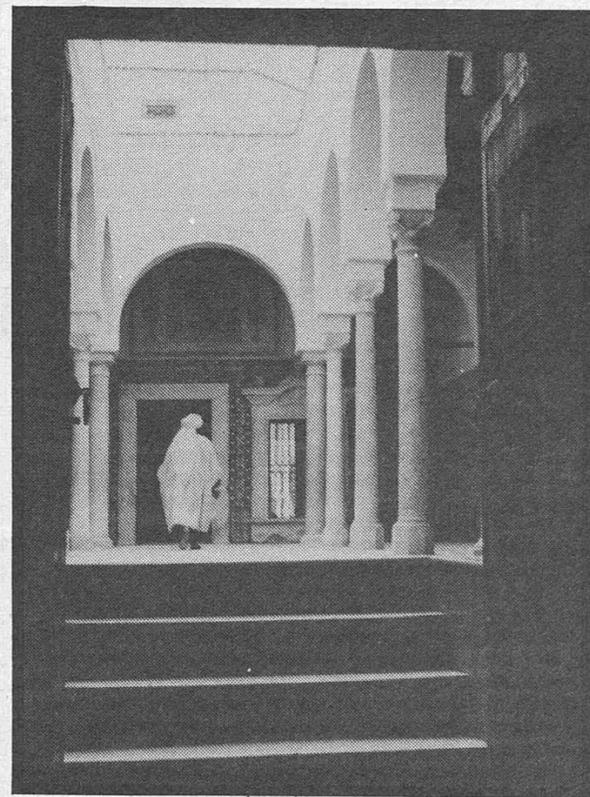


Photo Pierre Gallocher

faux problème. C'est un problème que l'on soulève pour dissimuler les vrais problèmes. La femme c'est la compatriote. Sans elle, l'homme ne peut rien faire. En fait, l'homme et la femme sont égaux, mais l'homme a un degré de

vement, on peut l'interpréter comme on veut. Le peuple musulman n'a pas assez pris conscience, on peut le convaincre de ce que l'on veut. Si demain on change le gouvernement et on change d'option politique, on harmonisera l'Islam

Ecrire Marrakech

Ils sont assez nombreux ces écrivains français « fascinés » par l'imagerie d'un certain Maroc urbain charriant l'ancien et le moderne dans les relents interlopes - même parés d'allusions politiques - du kif, des épices, et des aventures moites. Oui, Tanger tangué quand la jet-society a la plume exotique. Maroc.

Avec le livre de Claude Ollier, *Marrakech Medine*, c'est tout autre chose qui se dessine et se dit. Au sud, cette ville étrangère (connue et reconnue) est : texte à parcourir, à déchiffrer et qui contient tous les discours, tous les regards et tous les corps où l'Histoire (avancées-régressions) inscrit ses marques. Inventaire des gestes et des échanges sur le tracé d'une histoire longue d'un « long demi-siècle » de présence coloniale et du silence obligé des censeurs qui n'en finissent pas...

Appréhender des signes, des bribes et des récits et savoir voir, au détour d'une ruelle, d'un étal de marché, d'un graffiti sur un mur. Fragments d'un texte, d'une ville et de son peuple quand un regard occidental perce son propre écran de lecture. Une rafle, une incarcération, la misère et la révolte sourde. Polyphonie topographique. Ici, on ne s'approprie pas une ville ; on la parcourt, on en sent le rythme, on sait que « c'est là que s'écrit l'histoire : les vrais problèmes sont dans la rue ».

Marrakech Medine ou la plus forte tension d'un regard étranger. Le « négatif » d'un œil-touriste déchiffre avec patience cette ville du sud marocain ; apte à savoir là où il pèse, de quoi il participe, et ce qui continue à s'écrire et se vivre dans l'air chaud et embué de Marrakech à travers corps et langages : d'artisans, d'ouvriers ou nomades. « Le garçon te regarde, tu l'entrevois en bleu de travail, dans le grand ensemble, très loin de l'oasis ; lui voit passer les étrangers en djellaba et en babouches. Chassé-croisé des regards... où se lit aussi un raccourci de l'affaire ».

« Voici l'affaire. Elle est à rebondissements », dit encore Claude Ollier au départ de ce livre. Loin de toutes les pacotilles lyrico-littéraires, il y a de quoi suspendre (interrompre) le geste du braqueur d'instamatic, ou de super-8 qui sommeille en moi. Bien plus et c'est tant mieux !

Jean-Jacques Pikon

Marrakech Medine, par Claude Ollier, coll. Textes-Flammarion.

Afriques plurielles

L'Afrique, en-deçà des passions et des susceptibilités du moment, est de plus en plus un lieu de prédilection pour chercheurs et penseurs en tous genres. Le livre est le véhicule qui éclaire le mieux cette évidence. Ainsi, deux livres, coup sur coup, viennent de paraître, et ce n'est pas leurs titres qui contrediront la richesse, sinon la démarche, du moins de l'intention. D'une part, *Les 56 Afriques* (1) de Franck Tenaille, est une sorte de guide politique si l'on en croit l'intention supposée. Beaucoup de fraîcheur, de bonnes intentions dans ce livre, où les véritables aspects d'une Afrique de la réalité sont occultées - ou inexistantes - au profit d'une dissertation souvent laborieuse sur une Afrique politique de demain. C'est le terrain chahuté des hypothèses où de temps à autre, on décèle des analyses plutôt intéressantes. Mais une bouffée d'air même sympathique et intelligente n'a jamais bousculé les dures réalités. A lire pour ceux qui désirent ajouter d'autres interrogations passionnantes à leurs questions déjà nombreuses.

Les 50 Afriques (2) de Hervé Bourges et Claude Wauthier, allie, quant à lui, le pragmatisme du chercheur aux analyses de l'observateur. Analyses en demi-teintes toutefois, car ce livre de 680 pages (en deux tomes), n'est pas un ouvrage d'opinion ou de réflexion partielle ou partielle, même si derrière les tableaux et les constats, se propose la réflexion sous-jacente. Mieux qu'un livre à lire - et il est

vrai qu'il n'est pas facile de le traverser de bout en bout d'un trait - il s'agit ici d'un véritable manuel d'étude et d'approche de l'Afrique. Approche objective, s'il en est, car la constitution même de ce livre ne peut aboutir, de la part du lecteur, qu'à un constat de pragmatisme réel. L'Afrique y est décrite et étudiée, du nord au sud, de l'intérieur de chaque Etat, sans négliger les approches régionales, et elles y sont importantes et intéressantes. En outre, et ce n'est pas là le moindre intérêt de ce travail, pour une fois, une partie de l'ouvrage est consacré à l'histoire pré-coloniale de l'Afrique, non pas de manière exhaustive, mais tout de même assez éclairante. En somme, on pourra donc avoir une vue de la réalité africaine, hors des paravents et des flous de l'ère post-coloniale et de

toute la littérature qui a contribué à ménager ce flou. Ajoutez à cela quelques cartes, analyses économiques et politiques, quelques perspectives d'avenir et vous avez ce travail important de ces deux auteurs français, lucidement passionnés de l'Afrique. Un ouvrage à l'usage autant des Africains que des autres, qui peut permettre une vue plus sereine, plus profitable de l'Afrique, de toutes les Afriques. Il peut également aider à mieux entrevoir l'évolution originale de cette Afrique dans sa très grande complexité qui échappe, on ne le dira jamais assez, aux données classiques et imposées. Mais comment atteindre à la vision juste de cette complexité lorsque l'on est Français, comme les auteurs ? Les auteurs ont confié qu'il leur a fallu « cette fréquentation quasi-

charnelle avec l'Afrique » et de cet amour est né un livre important, « sérieux » et sans complaisance. Il faut ajouter également, détail qui vaut d'être mentionné, que ce livre est préfacé par le professeur Ki-Zerbo et post-facé par Samir Amin.

Francis LALOUPO

(1) *Les 56 Afriques*, de Franck Tenaille, Editions François Maspéro.

(2) *Les 50 Afriques*, de H. Bourges et C. Wauthier, Editions du Seuil, coll. « L'histoire immédiate ».

Nota : Le livre de Franck Tenaille (*Les 56 Afriques*) a été interdit dans certains pays d'Afrique.



Photo Ministère de la Culture d'Alger

«Les femmes antillaises» de Claudie Beauvue-Fougeyrollas

L'espoir que pouvait susciter un tel titre : *Les femmes antillaises*, du livre de Claudie Beauvue-Fougeyrollas, elle-même d'origine guadeloupéenne, est vite déçu. Dès les premières pages, en effet, nous sommes surpris par le ton aussi bien que le contenu de ce livre : analyses sommaires, prémisses aussi fausses que superficielles, et le tout d'un manichéisme que l'on croyait révolu. Que les femmes antillaises produisent enfin leurs propres analyses, soit.

Mais qu'au moins cela soit fait avec sérieux, talent et brio. Malgré une introduction pleine de belles promesses : « Cela signifie, selon nous que la condition des femmes antillaises exige, pour être appréhendée, l'examen de trois dimensions : celle qui oppose les femmes aux hommes en général, celle qui oppose les

colonisés aux colonisateurs, enfin celle qui oppose les membres des classes exploitées aux membres des classes dominantes », à la manière de ces refrains sans suite que l'on entend depuis des années, ce livre simpliste et assez surprenant parfois par son manque de sérieux, ressemble, en fin de compte, à une lamentable étude « ethnologique » - au mauvais sens du terme, bien entendu - alors que les femmes antillaises sont en droit de se demander « pourquoi cette mascarade ? », sous couvert d'un titre aussi aguichant. Pourquoi cet ouvrage et pour qui est-il ? Pourquoi cette démarche, cette vision de Blancs ? Pourquoi ce regard lointain, froid et inerte qui montre aussi cruellement que l'auteur semble étrangère à ce dont elle parle. Car ce livre apparaît comme une sorte de résumé des ma-

huels courants, un glossaire pour étrangers ou néophytes de la cause antillaise, bourré de clichés et de stéréotypes. Ce livre n'est pas celui des femmes antillaises. Ne remettant aucunement en question la situation actuelle des femmes antillaises exploitées, opprimées, violentées, mais aussi maintenues dans un état de sous-développement et d'assistance ; déchargées au niveau politique de nombreuses responsabilités,

portant sur leurs épaules un atavisme séculaire, acceptant ou refusant l'assimilation, ce livre intitulé de manière péremptoire *Les femmes antillaises*, escamote, en fait, de bout en bout, le problème de la femme antillaise. Signalons surtout que le fait - essentiel - de la race, car la femme antillaise est avant tout une femme noire, - qu'elle l'accepte ou pas -

ne semble pas marquer l'auteur de ce livre.

Non ! Vraiment, il est temps que ces mystifications cessent. Le livre ou les livres sur les femmes antillaises restent à naître. Ils seront sérieux, nouveaux et justes. Ce seront des livres par les femmes antillaises et surtout pour elles. Ce seront les seuls qu'elles pourront accepter, parce qu'ils les toucheront, les émouvront, les feront avancer. Car, les seules œuvres qui puissent nous aider à l'heure actuelle, ce sont les œuvres que nous ferons nous-mêmes, pleines d'amour, d'amitié et de génie. Elles n'existent pas encore, mais c'est à nous de les créer, de les inventer, de les produire, et cela au niveau de tous les arts, sans exception.

Aline N'GOALA
Editions l'Harmattan

Les princes Africains de Seydou Lamine

Il s'agit d'un pamphlet savoureux sur l'incurie des équipes dirigeantes en Afrique. Le titre lui-même satyrique : *Les princes africains*, nous ouvre la porte d'une galerie de portraits dans une cour de fantômes, et de fantômes. Autour du « Grand Manitou » (« La France a eu son grand faitout ; l'Afrique pullule de grands manitous ») déambulent - que dis-je ! - prônent, car chacun est « chef » de quelque chose, donc prônent : « le valet » - ministre (« imperturbable, l'air constipé, coincé dans un accoutrement à la fois comique et tragique... »), les « acolytes » (« assistance, aide, coopération... Autant d'expressions chères aux nations, mais très chères pour l'Afrique en particulier... », « le Blanc sera le cerveau qui conçoit, le Noir sera le bras qui exécutera »), car les acolytes-coopérants sont là, « avec une mission précise : tenir un poste et par là, non seulement veiller aux intérêts de leurs employeurs-Etats ou entreprises, mais aussi propager - même malgré eux - l'idéologie de leur pays ». A la suite de ces princes, il y a encore de nombreux courtisans (avec ou contre lui) dont les « scribes », les « aspirants », les « bouffons », les « prétoriens »... et surtout les ravissantes « princesses » (« Tout y passe : bas, bottes, pour se protéger contre les quelque 35 degrés à l'ombre ; sous-vêtements, robes, jupes, corsages et autres pacotilles achetées chez Tati... »).

Peut-être que tout ce petit monde - non ! ce grand monde - attend un carnet de tickets pour la grande « cantine trois étoiles » qu'est l'O.U.A. (« cet arbre à palabres sous lequel les Africains viennent récupérer le palabre »). Bref ! L'inutilité voisine l'arrogance et la suffisance est sœur de l'incapacité dans cette Afrique de la collusion entre les forces impérialistes et les gouvernements fantômes qu'elles ont mis en place. Ce pamphlet est cru, brutal, mais ô combien proche de la réalité. Il est un non franc et révolté à cette mascarade en Afrique qui ne dure que trop. C'est un « arrêtez, Messieurs ! Cela suffit » à l'exploitation éhontée d'un continent par une minorité, à cette braderie de l'âme des peuples africains. Brillamment réussi, ce livre de Seydou Lamine mérite d'être lu et relu.

Aline N'GOALA

Les princes africains, de S. Lamine, aux Editions Libres Hallier.

Entretien avec Assia Djebbar

Parole donnée aux femmes

« Faire un film quand on est femme, Algérienne, romancière (d'expression française) et qu'on décide de réaliser ce film dans son propre pays, pour les gens de ce pays, avec la diffusion la plus large possible puisqu'il s'agit d'un film destiné à la télévision, qu'est-ce que cela signifie ? C'est d'abord affronter, à ce qu'il me semble, puis résoudre, un grand nombre de contradictions. La plus importante étant celle de la langue. C'est briser le cercle infernal dans lequel se sont trouvés enfermés les écrivains algériens francophones. (J'écris, et certes je sais écrire. Je parle, et mon enthousiasme, ma force de conviction sont intacts. Mais qui m'écoute, me reçoit, me comprend ? En dernière analyse, quel est mon rapport personnel à la culture de mon pays) ».

Assar Djebbar, 40 ans, auteur de quatre romans (1), n'a rien publié depuis une dizaine d'années. Pourquoi ? « J'ai pensé sincèrement, dit-elle, que je pouvais devenir écrivain arabo-phonie. Mais, pendant ces années de silence, j'ai compris qu'il y avait des problèmes de la langue arabe écrite, qui ne relèvent pas actuellement de ma compétence. C'est différent, au niveau de la langue de tous les jours. C'est pourquoi, faire du cinéma pour moi, ce n'est pas abandonner le mot pour l'image, c'est faire de l'image = son, c'est effectuer un retour aux sources, au niveau du langage ».

— S.F. : Pourquoi es-tu passée de la littérature au cinéma, et dans quelles circonstances as-tu tourné ton long métrage « La nouba des femmes du Mont Chenoua » ?

— Suis-je passée de la littérature au cinéma ? Je n'ai pas quitté la littérature, c'est-à-dire le mot : je l'ai élargi au son lui-même, au bruit (bruits quotidiens, musique populaire, voix bien concrètes des femmes de la réalité). Ma démarche au cinéma a été la suivante : d'abord, la « bande-son », c'est-à-dire écouter des femmes des campagnes de ma région natale, les faire parler du présent, du passé. Cela a donné vingt heures d'enregistrement sonore, j'en ai extrait trente minutes environ de parole, et une bande-son de deux heures. Je suis passée ensuite au travail sur l'image, c'est-à-dire à l'espace, espace du dehors avec lequel nos femmes ont un rapport essentiellement d'interdits.

— S.F. : Peux-tu nous parler un peu de ton film ?

— Mon film, c'est un peu l'histoire au présent, mais

aussi l'histoire au passé, préservée dans la mémoire populaire, par les contes dits par les vieilles femmes aux petits enfants. Le sujet principal, c'est le rôle des femmes dans la transmission orale de l'histoire nationale. Mais en même temps, il est évident qu'il s'agissait de faire ressortir le côté affectif, le côté de la tendresse, de protection qui a été complètement bouleversé.

Parler des femmes, c'était restituer leur rôle de relais, un relais qui se perd... Si on remet à jouer ce rôle, sa parole au présent reprend une valeur réelle, pendant longtemps, sa voix a été tue. Je dis dans mon film, à un certain moment, alors qu'il y a un travelling sur toute une série de femmes et qu'une voix reprend deux ou trois vers d'un de mes poèmes « ainsi toutes les

vieilles chuchotaient ». Cette parole des vieilles était sous-évaluée. Nous voulions montrer qu'elle était une parole d'importance dans sa quotidienneté, son aspect apparemment non héroïque. C'est en ce sens que ce film est un documentaire, disons que c'est un document. Je pars de documents, l'origine du travail a commencé avec les voix des femmes qui sont restées telles qu'elles.

— Le mot « nouba » désigne une fête, une symphonie, quel sens lui donnes-tu plus exactement ?

— Le mot « nouba » désigne à la fois une symphonie d'origine andalouse et l'histoire quotidienne des femmes. Ce qui caractérise une société arabe traditionnelle, c'est l'espace du dehors, le monde de l'homme et l'espace du dedans, celui des femmes. L'espace du dedans a été pour l'Algérie,

celui du refuge. Les femmes y nourrissent les mémoires en transmettant les traditions par voix orale. Mais depuis 1962, c'est dans le monde du dehors qu'existent les contradictions et le progrès.

Quand on voit les portes se fermer dans mon film, je veux dire que les femmes devraient être dehors. Les femmes que j'ai pu filmer sont toutes d'un âge avancé. Les autres, c'était impossible. Filmer ces femmes, c'était comme une revanche pour moi. C'était ce regard qu'on avait voilé pendant des siècles. En Algérie, une femme non voilée, n'est pas forcément libérée. Une femme libérée, c'est une femme libre de circuler.

— Qu'est-ce qui t'a amenée à utiliser le langage du cinéma et le choix de ce thème ?



Photo Julien Graux

Marouan: « je porte un jean et non une djellaba »

J'ai rencontré un jeune Algérien immigré depuis sa tendre enfance qui s'est lancé dans la musique, certes, il a évolué dans un milieu occidental tout en conservant ses origines, il en résulte un style bien particulier exprimé notamment dans son 33 tours *Taburt Teldi*, (la porte est ouverte). Un album 1979, CBS, dédié à son jeune pays et à l'enfance. Marouan traite à travers sa chanson maints problèmes de notre époque :

Dieu, le culte de la virilité chez l'homme, l'oppression de la femme, l'enfant victime de l'immigration, de son père, de la séparation des couples, la prise de conscience de la jeunesse algérienne, les mariages mixtes, l'art en péril, etc.

La particularité de cet album est la symbiose du Ka-

byle et de la musique occidentale, bien qu'imprimé des avis du pays, il n'est guère rythmique. Dans un café du quartier Babrbès, baigné de musique anglo-saxonne et de mélodies arabes, Marouan.

— Marouan, vous venez de réaliser un album qui surprend par un style très particulier, qui marie avec harmonie la musique kabyle et occidentale. Pouvez-vous expliquer ce dualisme ?

— Ce n'est pas un dualisme ! Je crois que si mon grand-père avait été musicien, et avait connu la batterie, il l'aurait utilisée. Pourquoi offrirais-je une musique qui a 5000 ans ? Je porte des jeans et non une djellaba. Nous avons des ordinateurs... Chez nous, on m'a parfois reproché le ton occidental de ce disque.

Mais c'est oublier que la guitare est un instrument oriental, à l'origine. Seulement en Algérie, il n'y a pas eu d'évolution musicale pendant 130 ans ; pendant la période de colonisation, toute l'évolution culturelle a été arrêtée, bloquée.

— Ce qui attire aussi dans cet album, c'est la peinture sur la pochette. Quelle signification lui donnes-tu ?

— C'est un tableau sous forme d'un parchemin écrit depuis la nuit des temps. Il est semé de feux, car beaucoup ne croyaient pas à une nouvelle Algérie indépendante. La colombe représente la liberté dans la paix, mais un grand travail reste à faire d'où ces crevasses, ces falaises, ce sentier pier-

reux semé d'obstacles qu'on voit. Après 1962, le pays était aux mains de la jeunesse algérienne pour laquelle la révolution consiste en de nouvelles exigences, d'où l'enfant qui tient l'avenir symbolisé par une clé de son pays. La porte endommagée mais ouverte : l'indépendance, mais à quel prix ! Le soleil derrière les montagnes, c'est la naissance d'un point nouveau.

L'entretien fut très court, Marouan est en pleine préparation de son tour de chant qui se déroule du 20 février au 4 mars au théâtre Marie Stuart, souhaitons-lui du courage et allez le voir, je crois qu'il vaut la peine d'être vu et écouté.

Mohamed NEMMICHÉ

role n'est pas forcément un langage intellectuel. Là, nous pouvons nous demander si le langage n'a pas été sous-évalué, réservé, limité aux femmes. Alors qu'en fait, c'est une autre façon de parler. Je considère que si on accordait un soin plus grand aux femmes qui parlent, si on écoutait ce qu'elles disent, peut-être donnerait-on plus d'importance au quotidien, au concret, à la réalité.

— Dans quelle mesure ton film aurait-il un rapport quelconque avec l'immigration algérienne ?

Un rapport plutôt avec l'exil, le déracinement. Avant l'indépendance, nous, enfants algériens, nous apprenions l'histoire de notre pays dans des écoles françaises, dans des livres où l'histoire algérienne venait après l'histoire de France.

En même temps, à la maison, la grand-mère, les vieilles tantes, rapportaient une histoire familiale, tribale, régionale, et une histoire auréolée de légendes, ce qui est convenu d'appeler la « petite histoire », en fait la vraie. Mon film, produit par la télévision algérienne développe d'abord le projet initial, « l'histoire orale transmise par les femmes ».

C'est un peu la situation actuelle des enfants immigrés coupés de leur histoire nationale, et qui risquent de sous-évaluer cette mémoire familiale qui n'est pas écrite dans les livres.

— Ton film sera-t-il distribué dans les salles à Paris ?

— Il a été diffusé en Algérie par la télévision algérienne, son audience a été donc la plus large possible. Le prix de la critique internationale qu'il a obtenu à la Biennale de Venise l'été 79, lui permettra, je l'espère, une sortie dans des salles d'essai en France.

— Quels sont tes projets ?

— Un retour à la littérature avec la sortie ces jours-ci à Paris d'un recueil de nouvelles, *Femmes d'Alger dans leur appartement*. Puis un travail à caractère historique sur l'immigration algérienne à partir de monographie familiale de puis différents villages algériens de départ. Cela rejoint un travail d'enseignement en histoire algérienne de 1900 à nos jours. Je ne sais pas pour l'instant à quoi cela va aboutir.

A. AMINA

(1) *La soif en 1957, Les impatients en 1958, Les alouettes naïves, en 1967, Les enfants du nouveau monde, en 1962. Editeur Julliard, et 10/18 Paris.*

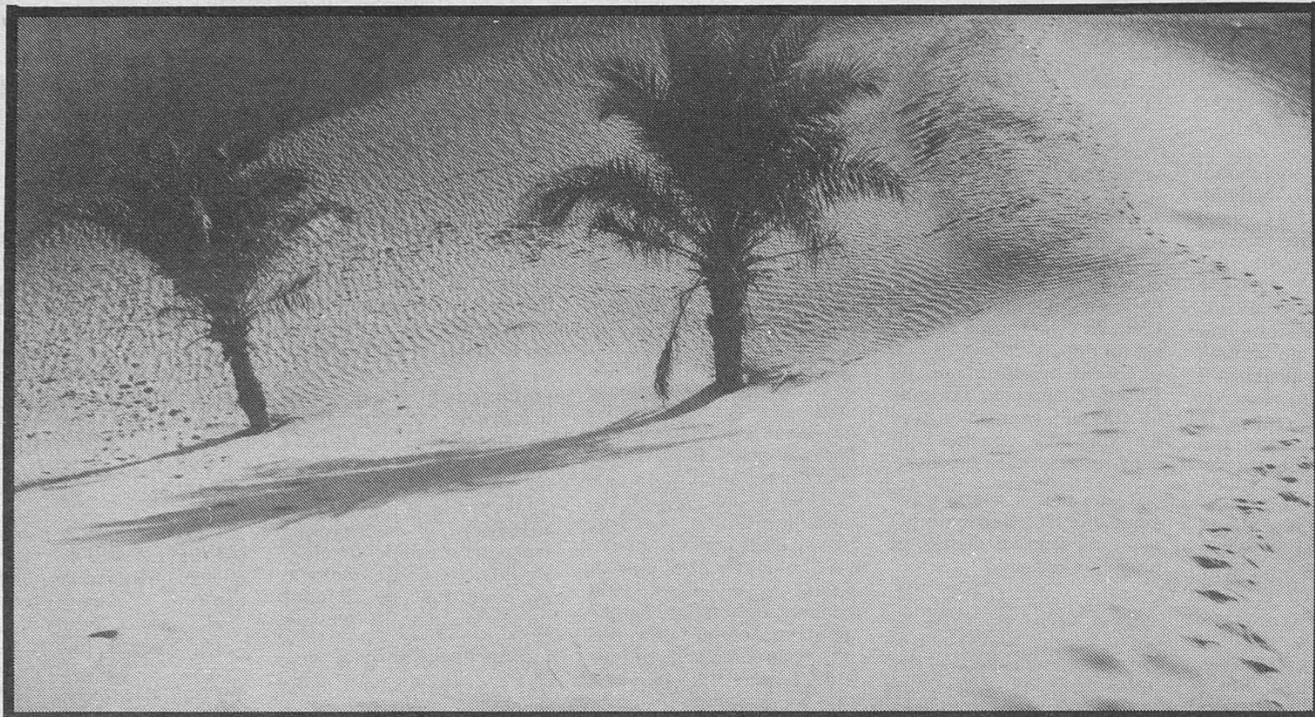


Photo Hamami

Trahison

J'ai voulu tenter ma chance
Et j'ai voulu quitter mon pays,
Depuis vingt ans je suis en France
Depuis vingt ans à Paris

J'ai voulu bâtir ma maison
Ce qui n'est pas chose facile,
Car pour gagner de l'argent
Il faut accepter l'exil

Je travaille à l'usine
Puis je rentre fatigué ;
Quelle vie ! Quelle routine !
Y aura-t-il des jours plus gais ?

Et je compte les jours
Puis je compte les heures ;
Mais je reste toujours
Accablé de malheur.

J'ai voulu tenter ma chance
Et j'ai quitté mes enfants.
Depuis vingt ans je suis en France
Je n'ai pas bâti ma maison.

Je vois les jours qui passent
Sans une seule fête, Rien
Et au fond des nuits de glace
Mon refuge sont mes refrains

Mais pourquoi suis-je si loin ?
Mais pourquoi cette idée ?
Cette idée d'avoir quitté
La famille et les copains ?

Pourquoi ai-je cru si fort
A la vie ? Quelle trahison !
Peut-être que je crois encore
A mon rêve sans raison.

J'ai en vain tenté ma chance
Car je me trouve étranger,
Depuis que je suis en France
Bien loin de la rue d'Alger.

Chanson de Allawa Jabrane Traduite
en français par Nézika Soltani, de la
chanson arabe intitulée
« EZZEMEN EL GHADDAR ».

POEME ECRIT PAR UN IMMIGRE DU BATIMENT/

Je vous dédie mes faims de mois
Et les longues attentes dans les files
d'embauche
Ma détresse, mes larmes, mesangoisses
Le requiem de mes boyaux contractés
Mon regard avide, mon ventre vide,
Je vous dédie les « on vous écrira »
Et les « Rentrez chez vous »
Je vous dédie mes longues marches
Et mes cloques et mes claques
Ma peau de melon
Ma démarche de Raton
Et mon accent de Bicot
Je vous dédie mes tarifs horreurs
Mon caveau, mon ghetto
Ma solitude, mes vaines sollicitudes
Mes turpitudes
Je vous dédie mes tuberculoses
Et mes toux et mes crachats
Et mes salaires-bacilles de Koch
Je vous dédie mes permis de séjour

Sauf-conduit qui conduit nulle part
Sauf sales besognes
Je vous dédie mon contrat de travail
Passeport ou la survie
Je vous dédie le pain
Que je vole à vos citoyens
Le paradis où je délecte
Grâce à votre bonté
Je vous dédie tout et n'importe quoi
Mais foutez-moi la paix !!

L'enfantement est un crime

Né de la projection de deux êtres
Un enfant va naître...

Expulsé de la douce chaleur
Du ventre de sa mère
L'enfant né dans un cri

Cri de terreur devant le monde
Où les requins l'attendent

JE NE SAIS PLUS

depuis... tant de temps
je n'ai embrassé ma mère, ma terre
que mes lèvres en sont gercées
d'ombre en ombre
je n'ai vu mon soleil
se lever ni se coucher
que mes yeux ont terni
de cri en cri
que même l'écho
ne me répond pas
et ma voix s'est enrouée
je n'ai pu chanter ma chanson
aux enfants
mes membres sont devenus
bloqués, figés, rouillés, usés
et articulés par des faiseurs de misère
pareil à un pantin
quand le vent du souvenir
ne me fait plus danser
de paysage en horizon caché
par tant d'absurdités
que mon âme se meurt de ne
pouvoir se repérer.

MALEK (Décembre 79)

Jouet et orgueil de deux êtres×
Jouet et orgueil de deux êtres
Il va s'éveiller dans un société malade
Et continuer sa maladie

L'enfantement est un crime

Crime de plonger un innocent
Dans l'absurdité du monde
Dans le déchirement qui le guette
Dans la terreur du quotidien...

L'homme étouffe... s'étrangle
Et pour mieux s'étrangler
Il met une cravate
Cravate qui étrangle l'autre.

A moins que toutes les portes lui soient
ouvertes...
Mais qui franchit toutes ces portes ?

...Les clés sont chez St Pierre... !

MAGDA



Photo Hamami

Appel des afghans

L'association Les amis des Afghans et de l'Afghanistan, déclarée au *Journal Officiel* en septembre 1979, s'est donnée pour but de défendre les droits de l'homme en Afghanistan et d'apporter une aide matérielle aux Afghans (l'association compte 450 membres). Elle lance un appel d'urgence à toutes les bonnes volontés en vue d'apporter une aide rapide à ces familles en détresse. Pour nous permettre d'acquiescer, notamment sur place, au Pakistan, tout ce qui manque aux réfugiés (blé, sucre, huile, vêtements, couverture, tentes), adressez vos dons (en espèces) à : l'A.M.A. F.A.F., 12 av. du Général Leclerc, 75014 Paris. Identité du compte bancaire : 322 43 13. Bureau à Dijon : B.P. 1303 21000 Dijon. Des membres de l'association seront envoyés sur place pour effectuer les achats et le contrôle de la distribution.

PARIS

Cinéma

Vendredi 22 février, ASTI propose *Calcutta* à 20h45, Inter 17, 47 rue de Saussure, 75017 Paris, métro Beauchamps.

Vendredi 29 février à 19h au Centre culturel irakien, 11 rue de Tilsitt, 75017 Paris, projection du film *Alyam, alyam*, vendredi 27 février : sortie du nouveau film de Youssef Chahine : *Alexandrie, pourquoi ?*, au cinéma La Clef, Logos.

27 février : sortie du film sur la guerre d'Algérie, sur le problème particulier des pieds noirs : *Certaines nouvelles*, de Jacques Davila (sur les écrans parisiens).

27 février : film sur la Guinée de Sékou Touré, *La danse avec l'aveugle*, réalisé par deux Québécois Michel d'Aix et Morgan La Liberté.

19 mars : sortie sur les écrans parisiens *Les noces de sang* de Souhème Ben Barka.

L'atelier cinéma du lycée Jean Macé de Vitry et AUDIOPRADIF vous invitent à des projections suivies d'un débat autour du thème : « Après le meurtre de Kader, la chasse aux jeunes immigrés est-elle ouverte à Vitry ? ». Le vendredi 29 février, à 19 heures, au Centre International de Culture Populaire, 14 rue de Nanteuil Paris 15^e, avec les films : *Zone immigrée* (réalisé par les jeunes de Vitry et auquel a participé Kader), *Cité de transit*, la condition de vie dans la cité voisine des Maronniers, *Le garage*, les jeunes immigrés d'Alfortville à la recherche d'une identité : les portes se ferment.

Le retour de *Scratch* dans le + = -, de Chahine et Couédic, projection ciné-club St-Bruno, rue St-Bruno, 18^e arrondissement à 20h30 le 7 mars.

Musique

Neogroepoën express : théâtre musical africain de Michel de Maulne sur des textes de L. Senghor, Aimé Césaire, au centre d'animation du Forum des Halles.

Théâtre Oblique, 76 rue de La Roquette, métro Bastille, 19 mars à 20h30 : *Kabia et Jofhey*, la rencontre musicale d'un Zaïrois et d'un Ougandais.

Salle de La Mutualité, 24 rue St-Sauveur, 75005 Paris, dimanche 23 mars à 15h : *Lemchaheb*.

Théâtre Marie Stuart, 4 rue Marie Stuart, 75002 Paris, à 18h30 : *Taburt Teloi*, Marouan kabyle, 20 F, 15 F pour les étudiants.

28 et 29 février à 20h30, à l'Hyppodrome de Paris, Porte de Pantin, deux récitals exceptionnels de Myriam Makeba. Tarif : 50 F (un peu cher).

Jean Loulendo et les ballets Kodja « Fua Kongo », musique, chants et danses du Congo au Théâtre Oblique (76 rue de La Roquette, métro Bastille) du 29 février au 6 mars à 20h30. Dimanche 2 mars, 16h, 30 F, tarif normal, 15 F étudiants.

Floyd Westerman, chanteur indien d'Amérique du nord, donnera deux représentations exceptionnelles au F.I.A.P. 30 rue Cabanis, 75014 Paris, métro Glacière les 8 et 9 mars à partir de 20h.

Théâtre

Du 1^{er} au 8 mars, au Théâtre Oblique :

— Théâtre du Macadam : *Ça va, ça va très bien*, avec Habib et Marie-Pierre, les 1^{er}, 2, 5 et 6 mars à 18h30 et les 3, 7 et 8 mars à 20h30.

— Le 9 mars : journée sur la femme immigrée, la culture immigrée, les lois Bonnet et Stoléro, avec intervention du M.R.A.P., Inter-Service, l'Association de la Goutte d'Or, Sans Frontière. Avec la participation éventuelle de Kahina (théâtre), Fatiha (mime), Zoloha (danse), South (chants), Avasséva (poésie), un film documentaire : *Les femmes*.

De 14h à 22 heures, au Théâtre Oblique, 76 rue de La Roquette, métro Bastille.

Exposition

Exposition de la bibliothèque des enfants « une histoire des mille et une nuits dans Korba » du 27 février au 31 mars. Lieu : salle d'actualité. Cette exposition pose d'une manière pluridisciplinaire le problème de l'actualisation de la culture islamique (arabo-musulmane) à travers les « contes des mille et une nuits », le 27 février à 11 heures : présentation de l'exposition par Nacer Khemis.

Le 12 mars, Nacer Khemis raconte : *Jaounda et ses frères*, épisode des mille et une nuits.

Expo photo à la FNAC-Montparnasse, jusqu'au 8 mai de Masaf Moran, cérémonie africaine de circoncision.

Fête

Semaine de l'immigration du 25 février au 2 mars, au foyer de Montorgueil, 46 rue de

Montorgueil, Paris 2^e : exposition permanente de l'immigration, projection de *French confession* le jeudi 28 février à 20h30, vendredi 29 février soirée musicale, samedi 1^{er} mars : théâtre avec Nedjma, dimanche 15h, pièce en arabe dialectal.

BANLIEUE

Aulnay-sous-Bois, du 25 février au 20 mars, exposition : *Jazz à La Nouvelle-Orléans*, à la bibliothèque Dumont. Du 26 février au 10 mars : exposition : « Imagerie populaire en terre d'Islam » à la bibliothèque Natha Caputo.

Les 26 et 29 février : atelier pour enfants des écoles de création d'instruments de musique animé par le luthiste Faw Al Aiedy. Ateliers pour les en-



fants des écoles de calligraphie arabe, animés par Hassan Masoudy à la bibliothèque Natha Caputo, et Elsa Triolet.

La Seyne-sur-Mer : vendredi 29 février, samedi 1^{er} mars et dimanche 2 mars : week-end cinéma : l'enfant au cinéma, programmation de huit films dont *Les aventures de Pinocchio*, de Luigi Comencini, *Gamin de Ciro Duran...* Mardi 26 février, Rosina de Peira : chants occitans à la salle municipale Apollinaire vers 20h.

Antony : Prosper Nkami se produira à 21 heures, le 7 mars à la Maison des Quartiers Montblanc, le 11 mars, à la Maison des Quartiers Bas-Graviers, le 19 mars, à la Maison des Quartiers Montpagné, Elsa Wolliaison, accompagnée de Marc Dyont et de Merzak Mouthana à 21 heures.

Nanterre : Prosper Nkami se produira à 14h le 19 mars à l'université de Paris X.

Chatenay-Malabry : **Viana Matralov** et ses musiciens se produiront le 7 mars au cinéma Le Rex à 20h30.

Rueil-Malmaison : Les ballets Kodja se produiront le 8 mars au Théâtre André Malraux.

Bures-sur-Yvette : centre Jacques Prévert, place de Bercy, projection d'un film portugais vendredi 14 mars : *Acruz de Pedro*, à 20h30. Entrée : 5 F.

Gennevilliers : centre musical E. Varèse, 29 février à 20h30, *Niamamakalou* et ses musiciens, Charif Alaoui, le 2 mars au comité d'entreprise de Chausson.

Créteil : l'Office municipal des migrants de Créteil présente deux films vidéo le samedi 16 février à 20h30 au siège de l'office, 5 bis rue Félix Maire. *Grève à Jeune Afrique* (1971), chronique d'une grève d'ouvriers et de journalistes. *Dario Fo* : un art au service du peuple ? (1975).

Villeneuve-St-Georges : le 24 février, foyer des célibataires, à 14h : Nedjma (théâtre) : *Le cirque d'amour*.

Massy, le 8 mars. Représentation en plein air au marché couvert, à 14h, de *Barka* par Nedjma.

Journée portes ouvertes au foyer Ampère, le samedi 1^{er} mars de 14h à 19h. Films, chants, buffet, visite au foyer. Organisée par le Comité des résidents du foyer-hôtel Sonacotra de la rue Ampère, à Massy, avec le soutien d'organisations diverses.

Issy-les-Moulineaux : à la Maison pour Tous, on projette le vendredi 7 mars à 20h30 et le 8 mars à 15h : *Le voyage fantastique de Simbad*, en version française. Prix : 6 F étudiants, chômeurs et mères au foyer : 3 F. M.J.C., 31 bd Gambetta, tél. 554 67 28.

Drancy : salle des fêtes, 1 place M. Thorez, tél. 830 12 34, le vendredi 7 mars, Moun' Kika : chanson antillaise, proche de la réalité quotidienne.

Rouen : le 21, à 20h30, Lemchaheb.

Martignes : vendredi 29 février, à 20h30 projection du film marocain *Alyam alyam*, d'Ahmed El Maoui au Centre Social de la Z.U.P. (rez-de-chaussée du bâtiment E). Le monde paysan marocain vu par le biais de l'observation de l'immigration chez un adolescent en rupture avec les traditions.

Lille : le mardi 4 mars, à 14h30, au centre culturel Vauban, salle des Actes : *Racisme, antisémitisme, xénophobie*, par Tran Van Touan. Jeudi 28 février, à 21h, au Palais des Sports St-Sauveur, *Sun Ra*, jazz. Location à l'Office du tourisme de Lille. Mardi 4 mars à 21h, *Glannad*, folk irlandais.

International

Bruxelles : samedi 22 à 15 heures, salle de L'Olivier, Lemchaheb.

PROVINCE

Aubagne : au centre culturel municipal, du 1^{er} au 27 mars, à la salle des expositions. Exposition collectif des plasticiens arabes. Samedi 1^{er} mars, à 18 heures, à la salle des expositions, inauguration de l'exposition avec Ahmed Bendjab, à la salle des fêtes, présentation du film *Les enfants du Polisario*. La projection sera suivie d'un débat. Samedi 8 mars, à 20h45, à la salle des fêtes, concert de chants et percussions d'un poète arabe : Ahmed Bendjab. Samedi 15 mars, à 18h, à la salle des expositions, rencontre avec Hassan Masoudy, et Ahmed Bendjab.

St-Brieuc : le 6 mars, à 20h30, au F.A.C., l'ASTI et le CAC organisent un débat autour du film *La question, Les porteurs de valises*, avec la participation d'un de ses auteurs, Hervé Hamon.

Montpellier : le collectif de Montpellier pour l'abrogation des lois Bonnet-Stoléro organise une semaine d'exposition, du 2 au 8 mars, sur les problèmes de l'immigration.

— Dimanche 2 mars : grande fête populaire à 15h, à la salle des rencontres, mairie de Montpellier, avec la participation du groupe Lamchaheb.

Amiens : du 29 février au 9 mars, festival international et pour l'amitié entre les peuples. Proposition de 81 films venus de 35 pays. Ces projections se dérouleront dans cinq salles de la ville d'Amiens : la MCA, le campus, la salle G. Philippe, la salle du Crédit Agricole, le cinéma Le Pax, entrée 12 F et abonnement à cinq projection : 40 F.

Marseille : samedi 1^{er} mars, à 15h, Lemchaheb.

Grenoble : vendredi 7 mars, à L'Espace 600, à 20h30, Lemchaheb.

Chambéry : au théâtre municipal à 20h30, Lemchaheb.

Nîmes : le 9 mars à 15h, Lemchaheb.

Dijon : samedi 15 à 15h, amphithéâtre Aristote, Lemchaheb.

Lyon : dimanche 16 mars à 15 heures, au Palais d'Hiver, Lemchaheb.

pratiques permettant de donner plus de chances de réussite à l'enfant issu de milieux défavorisés. Ce numéro est consacré à l'enseignement professionnel. Les enjeux de la réforme de l'école professionnelle. Le numéro de mars sera consacré aux questions et réflexions soulevées par les problèmes vécus par les filles belges et immigrées. Adresse du journal : Confédération générale de l'enseignement, 14 rue des Cyprès, 1000 Bruxelles. Tél. (02) 218 34 50.

— *Le Farci Poitevin* : un mensuel d'informations de la région de Poitiers, on peut y trouver l'histoire de l'usine Attis de France, un article sur les travailleurs immigrés et des statistiques dans la région de Vienne. L'armée et la violence, etc. Il ne coûte que 4 F, il est publié par l'association Le tableau fromager, 1 rue Ste-Catherine, Poitiers.

Livres

— Nous avons reçu de chez Maspéro *Le pain nu*, de Mohamed Choukri, qui est passé à *Apostrophes* vendredi 15 février. C'est un document social de ces jeunes années. Au prochain numéro, un entretien avec lui et une critique du livre.

— Nous avons aussi reçu de chez Maspéro, *A l'insu de l'avenir*, de Tahar Ben Jelloun, un recueil de poèmes.

— *Bibliothèque migrants* : l'Office municipal des migrants de Créteil, 5 bis rue Félix Maire. Au siège de l'office, vient de s'ouvrir une bibliothèque destinée à la population immigrée, fonctionnant comme antenne de la bibliothèque municipale. Ouverture du mardi au samedi de 14h à 22h.

ANNONCES

Psycho-thérapie individuelle, 50 F par séance, Delphine Burns, 18 rue Amélie, 75007 Paris. Tél. 556 16 02 (après 19 heures).

M. Assafou Amokrane peut-il se mettre en contact avec la rédaction du journal. Merci. Recherche appartement dans le 18^e ou le 20^e arrondissement pas très cher. Pour toutes informations, laissez-les à la rédaction de Sans Frontière.

Tresses, nattes et perles. Prix Sans Frontière. Tél. 292 18 80

WEEK-END A LA NEIGE. L'office municipal des migrants de Créteil, 5 bis rue Félix Maire organise pour les 15 et 16 mars, un week-end à la neige, au Puy-de-Dôme (Massif central, village de vacances de Murat-le-Quaire). Inscriptions ouvertes à l'office au prix de 170 F par personne tout compris : transport, séjour, repas et logement.

LES 10 EMES RENCONTRES se dérouleront à Sèvres (92) du 27 septembre au 5 octobre 1980. Si vous désirez y participer, contactez l'association Rencontres théâtrales au 27 rue de Versailles, 92410 Ville d'Avray, tél. 750 29 04 et ce avant le 29 février 1980.

Aux lecteurs de SF qui ont des problèmes de chauffage, de locaux, maisons, bureaux, hangars. J'offre au 5ème de sa valeur une chaudière produisant de l'air chaud pulsé. Neuve, garantie 2 ans, livrée à domicile. Tél : 853 55 43 Bernard.

Des femmes maghrébines appellent les femmes immigrées à la manif du 8 mars toutes sous la même banderole.

Bolo, Guillet, Bobby, Jeff, Marquis, Soul, Tipam, 7 jeunes gens de St Joseph (île de la Dominique, celle qui est nichée entre la Martinique et la Guadeloupe) créèrent il y a 8 ans un groupe de musique. Déjà en culottes courtes, ils jouaient ensemble au cricket et fréquentèrent la même « Gram-maz School » d'où le nom du groupe : **GRAMACKS**. Bien sûr, ils étaient mordus de musique, mais ils voulaient faire quelque chose pour que le nom de la petite commune du Nord de la Dominique, « St Jo » soit sur toutes les bouches dans l'île, et qui sait dans les autres îles et pourquoi pas ailleurs ? Comme beau-

Un nouveau courant se dessine, une nouvelle sensibilité s'expriment dans les cris, les chants, les musiques des créateurs afro-immigrés. Apparemment, pas grand chose de commun entre Bob Marley, Nass El Ghiwane, Djamel Allam, Chahine, Lisette Malidor, Doudouce, Toulassi et les groupes tels Ibn Khal-

doun, la Kahina... et les Gramack's...

Pourtant, tous, par des démarches, des voix, des langages différents, complexes, parfois sinueux, crient la même affirmation : celle d'une identité qui se cherche mais ne se perd pas : ouverte à toutes les richesses de la culture afro-immigrée...

mier ministre de la Dominique avait promulgué le dread Act Law en 1974, pour réprimer tous les jeunes portant des locks) nous a appelé « dreads », c'était une stratégie pour réprimer la révolte de la jeunesse dominicaine qui refuse un modèle de société, une éthique»

Un nouveau symbole de la musique noire

La musique cadence est à la fois un langage, un son, une manière d'être, un symbole. Pour les Gramacks, la langue dans laquelle ils s'expriment importe peu, l'essentiel est que « même si nous parlons en anglais, en espagnol, en patois, en allemand, la cadence traduit une révolte qui est vraie, profonde, une aspiration pour les noirs d'être autre chose que ce qu'ils sont aujourd'hui, mais c'est différent du reggae », dit Soul.

Différent, certes, mais pas contradictoire, ni antagonique. Il ne s'agit pas d'opposer une musique noire à une autre musique noire, ni de comparer les uns aux autres. Ce qui est important aujourd'hui c'est qu'un courant se dégage à nouveau dans la musique noire, un courant, qui renoue avec les musiques noires de la révolte (le négro spiritual, le jazz) ; il vient surtout de la Caraïbe, il s'élève timidement sur le Continent avec des chanteurs comme Akendengué. Ces musiques, même si elles ont les mêmes buts, les mêmes aspirations, les mêmes espoirs, les mêmes révoltes, gardent chacune leur langage, leurs mots, leurs rythmes qui collent à la réalité de chaque situation noire.

Maria K.

Discographie :
Tonton Bichot... 3A 013 1975
La vie disco... 3A 040 1976
Gramacks int'l... 3A 048 1976
Paroles en bouche... 3A 106 1977
Frère Soul... 3A 118 1978
Ban moïn conseil... 3A 148 1979
Ti garçon ça la... 3A 138 1979

bel air, mazurka et aujourd'hui reggae). Il va sans dire qu'avec toutes ces influences, la cadence a conservé ses racines africaines.

Une musique donc très riche,

Entre deux eaux

Les thèmes de leurs chansons peuvent étonner, quand on les entend chanter dans une paillote aux « Trois Islets » en Martinique. Car dans les Antilles francophones, ce qui revient plus souvent dans les chansons c'est la femme et, si possible, la meilleure façon de la « coquer » (baiser). Eux, chantent l'oppression, leur oppression en tant que Dominicains noirs, la situation dans leur pays, souvent une chronique sociale et politique de leur vie de tous les jours.

Chanter la réalité sociale, l'oppression n'est pas nouvelle pour une certaine chanson caribéenne, surtout celle de Trinidad, Jamaïque. La musique cadence est donc entre deux eaux, elle peut paraître avancer d'un côté de la mer des Caraïbes (Martinique, Guadeloupe, Haïti) et pas assez du côté des géants de la musique caribéenne Jamaïque. Mais avant tout ce qui fait la force de la cadence, c'est sûrement la force de ses meilleurs promoteurs aujourd'hui : les Gramacks.

En tant que Dominicains, les Gramacks sont conscients de la prédominance du reggae, ils sont conscients aussi que chantant en « patois », ils limitent leur public à celui des îles francophones qui n'est pas leur public privilégié. J'ai vu les Gramacks chanter dans l'indifférence générale à St Anne en Martinique « Ti Garçon ça là », une œuvre dédiée à Desmond Trotter, un jeune de leur généra-

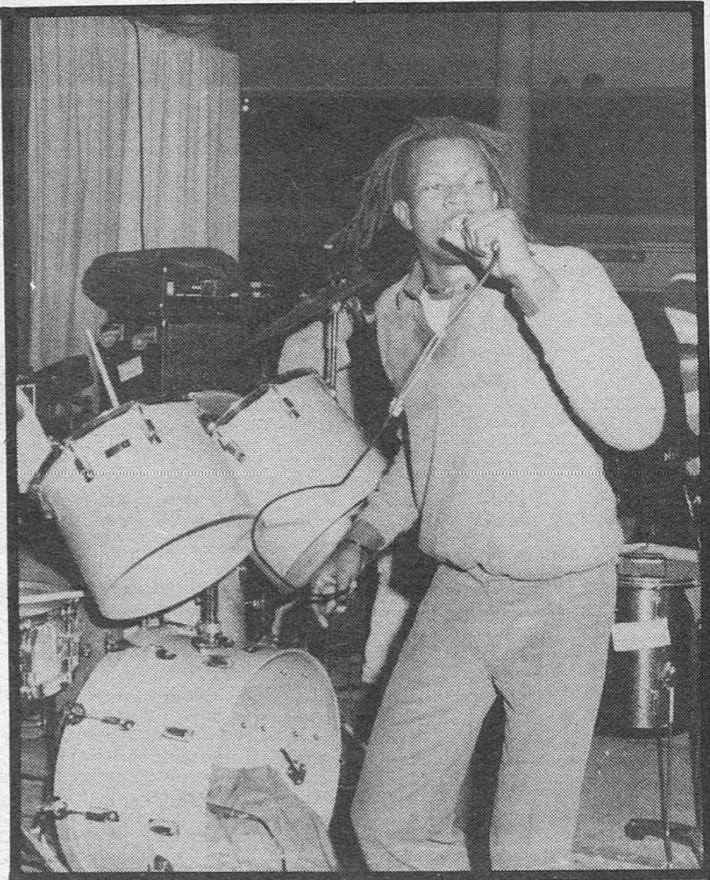


Photo Zran Abdelwahab

coup de groupes qui se montent, ils entendent à la radio « les tubes noirs américains, jamaïquains, haïtiens ».

Remarqués par un de ces chasseurs d'orchestre qui sillonnent toutes les îles de la Caraïbe à la recherche d'un orchestre capable de faire fonctionner ces usines à danse que sont les paillotes, ils signent un contrat pour la Guadeloupe. Les Gramacks vont connaître la galère des Zouks du samedi soir, où 1500 à 3000 personnes attendent d'un orchestre qu'il joue 6 heures non-stop de la musique, si possible commerciale et dansante.

Cadence, une musique complexe

Mais comme il y a floraison d'orchestres, les 7 petits gars de St Jo doivent se battre pour créer un espace pour une musique qui soit la leur : la cadence. La cadence est un mélange des différentes musiques créoles (rampa, calypso,

complexe mais qui avec toutes ces interférences peut rappeler les uns ou les autres rythmes ci-dessus cités. Elle n'a pas d'instrument propre à elle. L'orchestration des Gramacks comprend Marquis au keyboard, Tipam à la guitare basse, Soul, guitare solo, Bolo à la batterie, Bobby, guitare rythmique, Guillet percussions.

Donc, ce n'est pas un instrument particulier qui donne un son propre à la musique cadence. Serait-ce la langue dans laquelle chante admirablement bien le leader vocal : Jeff Joseph ? Il est vrai qu'en règle générale dans les Antilles francophones, on chante en créole et dans les Antilles anglophones (celle dont les Gramacks sont originaires) on chante plutôt en anglais. Les Gramacks, eux, bien qu'anglisant, chantent en « patois » (on appelle ainsi, sans complexe aucun, le créole en Dominique). Un « patois » qui a tout gardé de ces consonances africaines. Les Gramacks se donnent même le luxe de chanter « Days of Slavery » de Burning Spear (chanteur jamaïcain) en patois.

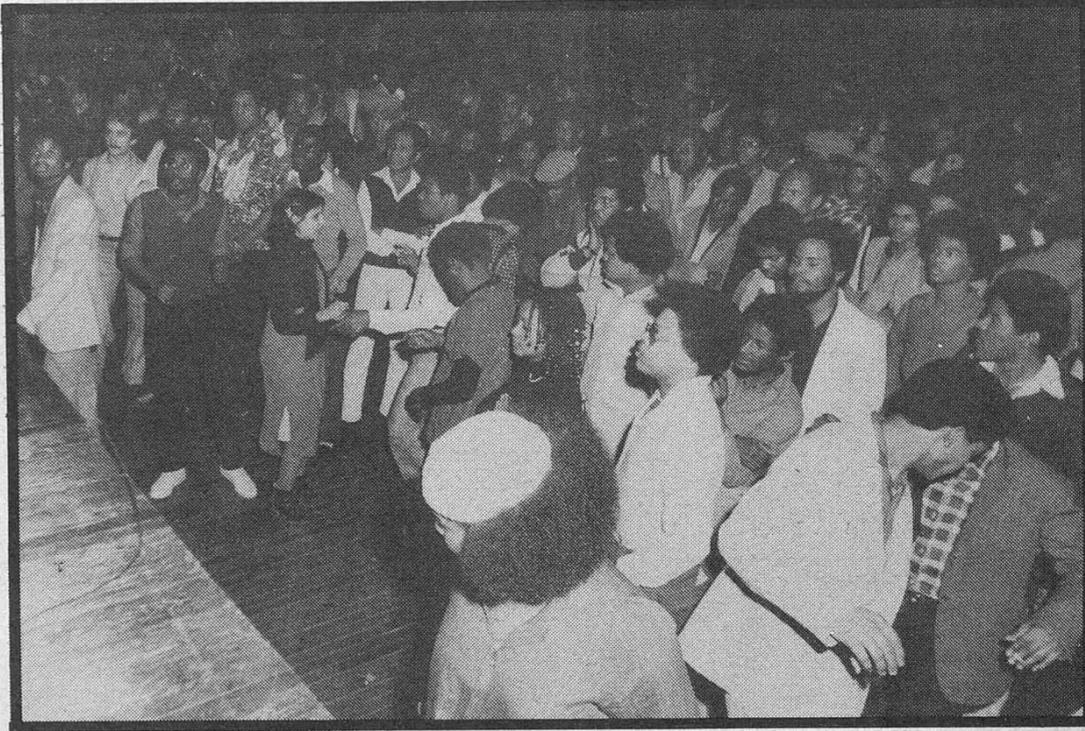


Photo Zran Abdelwahab